



NOËL EN ALGÉRIE

LA FÊTE DES UNS FÊTÉE PAR LES AUTRES

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2061 | Mercredi 25 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IL NE CESSE D'ÉVOQUER SON DÉPART
ET DE DIRE QUE LES CHANCES
DE PASSER AU 2^e TOUR SONT MINIMES...

A QUOI JOUE HALILHODZIC ?

P. 17

LE 4^E CONGRÈS DU RND S'EST OUVERT HIER

BENSALAH PLÉBISCITÉ SG



PHOTO K.R. NEGAB

C'est sans surprise aucune que Abdelkader Bensalah a été plébiscité comme secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND). C'était hier lors du premier jour des travaux du quatrième congrès de ce parti politique qui s'est tenu à l'hôtel El Aurassi, à Alger en présence de nombreux invités et de quelques anciennes figures du parti dont le général Mohamed Betchine.

P. 3

LES ONG INTERNATIONALES
S'ACHARNENT CONTRE L'ALGÉRIE

DES PRÉTEXTES POUR UNE INGÉRENCE

P. 4



EN ATTENDANT L'ATTRIBUTION
DE LOGEMENTS PROMIS
POUR FIN DÉCEMBRE

REVOILÀ LES ÉMEUTES

P. 5



35.000

euros de dédommagement pour une promesse de mariage non tenue. Le tribunal a ordonné à Christopher de devoir dédommager financièrement son ex pour lui avoir fait miroiter le rêve qu'il s'engagerait un jour avec elle.

50

millions d'euros pour répondre à la crise humanitaire seront attribués au Soudan du Sud ont rapporté les medias

60

% des projets de liaison des ports à l'autoroute Est-Ouest sont en cours d'exécution à rapporté le ministre des Transports

Randonnée pédestre nationale à Beni Snouss (Tlemcen)

Les monts de Beni Snouss (Tlemcen) ont émerveillé les participants à la randonnée pédestre nationale, organisée samedi dans la commune de Beni Bahdel par la Direction de la jeunesse et sports de la wilaya.

Organisée sous le slogan "Découvre mon pays, la région de Beni Snouss Tlemcen", la manifestation a permis aux participants (filles et garçons) de découvrir des sites touristiques pittoresques que recèle la région, surtout avec les chutes de neige et de pluie.

Les participants ont exprimé leur grande joie de faire part à cette marche dans pareille région de l'ouest du pays, soulignant que le circuit arpenté sur une distance de 7 kilomètres a été très pratique.

Selon le chef du service sport à la DJS, cette manifestation, la première du genre initiée dans la wilaya par la Fédération algérienne de ski et des sports de montagne en collaboration avec la Ligue de wilaya des sports pour tous et de proximité et l'APC de Beni Bahdel (daïra de Beni Snouss), a été destinée aux personnes âgées de plus de 15 ans, adhérents aux clubs et associations de la marche du pays.

Une association de wilaya de sports de montagne a été créée à cette occasion.



La station thermale de Hammam Bouhadjar sera relookée



La station thermale de Hammam Bouhadjar, située à 18 km de la ville d'Aïn-Témouchent, a bénéficié

d'un plan de modernisation décidé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Le plan vise la mise à niveau de cet établissement et son élévation aux normes internationales sur le plan des infrastructures, équipements, et thermalisme par l'acquisition d'équipements de dernière génération, selon le directeur de cette station thermale. "Il s'agit d'une rénovation totale de la station pour la mettre au diapason des établissements mondialement connus", a souligné Kebir Noureddine. En exécution de ce plan dans une première phase, l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), qui coiffe cette station ainsi que celles de Hammam Boughrara, Hammam Bouhanifia et Hammam Rabi, a signé, au mois d'octobre écoulé, un contrat avec un bureau d'études espagnol spécialisé dans ce domaine.

"Cette étude, qui sera lancée prochainement, sera suivie dans six mois par la partie réalisation pour laquelle un délai de 20 mois est accordé.

Une enveloppe globale pour l'étude et la réalisation de cette opération d'un montant de 870 millions de dinars est allouée", signale-t-on.

L'opération de modernisation vise également l'augmentation des capacités d'accueil de l'établissement qui nécessite l'extension de ses structures. Une superficie globale de 65 hectares est disponible, indique le même responsable.

Abdelkader Bensalah



"Je suis pour le changement et contre les règlements de comptes. Je suis pour le changement des pratiques, mais contre l'improvisation dans la prise de décisions", Je soutiens le changement "graduel et constructif, à la seule condition qu'il s'opère conformément aux conditions et critères requis pour le poste"

Un lion se bat pour protéger un bébé gnou

Les autres animaux ne sont évidemment pas en reste. Mais alors qu'un petit chien a récemment fait le buzz en dansant sur du Eminem, un lion pourrait bien lui voler la vedette. Ce sont des touristes en visite dans la savane africaine qui ont mis en avant cet événement plus que touchant. Ces personnes en voyage se sont, en effet, retrouvées face à un tête-à-tête étonnant entre un lion et un gnou. Une rencontre qui s'est d'abord transformée en course-poursuite entre les deux animaux à quatre pattes. Une tournure qui a bien fait augurer le pire pour le pauvre bébé gnou poursuivi, dont le sort ne faisait d'abord que peu de doutes, avant qu'une scène improbable ne démarre. Finalement rattrapé par le lion, le bébé gnou a eu l'heureuse surprise de voir le mammifère carnivore se montrer très amical. Mais câlins, papouilles et autres démonstrations d'amour ont rapidement été arrêtées par l'arrivée d'un autre protagoniste beaucoup moins amical. Un autre lion s'est, en effet, présenté avec de bien moins pures intentions concernant le bébé gnou. Menaçante, la bête s'est alors approchée peu à peu du pauvre animal pour lancer une attaque.

Une menace heureusement arrêtée
Fort heureusement, la suite ne s'est pas transformée en un bain de sang, bien au contraire. Le lion a, en effet, protégé son ami gnou, faisant sentir à l'autre qu'il allait falloir lui passer sur le corps pour pouvoir s'attaquer à la bête sans défense. Une mise au point qui a semblé-t-il être comprise, puisque le prédateur n'a finalement plus rien tenté, ne pouvant que regarder le gnou protégé par son nouvel ami. Une scène bien touchante de la part d'un animal pourtant bien connu pour son goût de la chasse.

En Floride, TJ Ozbay surprend trois ours noirs en train de nager dans sa piscine

C'est une surprise et un véritable moment de panique qu'a vécu TJ Ozbay lorsque cette habitante de Floride a surpris trois ours noirs en train de nager dans sa piscine. Après avoir brisé sa palissade, les trois plantigrades auraient ensuite passé près d'une heure à se la couler douce au bord de l'eau tout en terrorisant la propriétaire des lieux. Littéralement effrayée par la venue impromptue des ours à son domicile, la citoyenne de North Naples est immédiatement partie se réfugier dans son logis en prenant soin de bien fermer toutes les portes vitrées derrière elle. "Ils venaient vers moi. Je me suis dit "oh mon Dieu" et j'ai alors tiré tous les rideaux", raconte TJ Ozbay à la chaîne NBC2.

LE 4^E CONGRÈS DU RND S'EST OUVERT HIER

Bensalah plébiscité SG

C'est sans surprise aucune que Abdelkader Bensalah a été plébiscité comme secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND). C'était hier lors du premier jour des travaux du quatrième congrès de ce parti politique qui s'est tenu à l'hôtel El Aurassi, à Alger en présence de nombreux invités et de quelques anciennes figures du parti dont le général Mohamed Betchine.

PAR KAMAL HAMED

En effet, et alors que l'élection du secrétaire général était prévue dans l'après-midi, les congressistes n'ont pas attendu longtemps pour confirmer ce qui était déjà un secret de Polichinelle puisque Bensalah était pratiquement assuré de succéder à l'ancien secrétaire général, Ahmed Ouyahia. « Je vous propose de plébisciter Abdelkader Bensalah au poste de secrétaire général », a lancé à l'adresse des congressistes le rapporteur de la commission de validation des mandats. Toute la salle, debout, a alors fortement applaudi cette proposition donnant ainsi son aval à la proposition. Abdelkader Bensalah, qui assurait l'intérim suite à la démission d'Ahmed Ouyahia au tout début du mois de janvier dernier, est désormais secrétaire général de plein droit. « Ce plébiscite n'est pas en opposition avec les textes du parti », dira Nouara Djaafar, porte-parole du congrès, lors d'un point de presse



PHOTO K.R. NEGAB

puisqu'il, devait elle ajouter, « les congressistes ont le choix entre cette manière ou l'élection ». L'intronisation de Bensalah à la tête du RND était fort attendue. Il n'avait, en effet, aucun concurrent. Les poids lourds du parti ont « abdiqué » depuis longtemps après avoir fait montre de quelques velléités, certains d'entre-eux à tout le moins, laissant ainsi la voie libre à Abdelkader Bensalah. Ce plébiscite est intervenu quelques instants après la fin de l'allocution d'ouverture des travaux, prononcée par Bensalah devant les 1419 congressistes, parmi lesquels on a remarqué une forte présence féminine.

En effet, selon les chiffres fournis par Nouara Djaafar, lors de son point de presse, il y avait 395 femmes délégués, soit 25% de l'ensemble des congressistes. Dans son discours, qui a duré un peu plus d'une heure, Bensalah a de nouveau apporté le soutien du parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le RND « saisit cette occasion pour confirmer sa position par rapport au frère président Abdelaziz Bouteflika » et déclare qu'« il était, il est et il restera à ses côtés et il est prêt pour poursuivre la marche qu'il a choisie et a respectée depuis 1999 ». Un soutien clair et franc même si

Bensalah n'a pas prononcé le terme quatrième mandat dans son discours. C'était suffisant pour que certains trouvent à épiloguer en allant chacun de ses hypothèses quant à ce « soutien timide ». Interpellée, Nouara Djaafar a indiqué que le terme de quatrième mandat est « inapproprié, puisque c'est d'un nouveau mandat qu'il s'agit et sur ce plan, Bensalah a été clair. Nous sommes pour la continuité ». En clair, le RND est pour un quatrième mandat. A ce propos, Bensalah dira que « notre choix est fondé sur la consolidation de la sécurité et de la stabilité... ». Bensalah, cela dit, n'a pas fait allusion à la question de la révision de la Constitution. Il a par contre rendu un vibrant hommage à quelques personnalités qui ont participé à la création du RND et dont certaines ne sont plus de ce monde. Il a été question de Abdelhak Benhamouda, Cheikh Zidane El Mokhfi et Boutouigua. Tous ces noms ont été salués par la salle. Mais il est incontestable que la palme de l'applaudimètre revient à Ahmed Ouyahia, qui a brillé par son absence lors de ce congrès. A l'évocation de son nom par Bensalah, la salle s'est levée comme un seul homme pour lui rendre un vibrant hommage. Il faut préciser que l'absence d'Ouyahia est justifiée puisque il est en mission en Mauritanie pour superviser à la tête d'une délégation de l'Union africaine le déroulement des élections législatives.

Notons que le congrès achèvera ses travaux aujourd'hui. Les élections des membres du Conseil national, qui sont le véritable enjeu de ce congrès, ont eu lieu hier en début de soirée.

KH

VISITE DE SELLAL À EL TARF

D'importants projets et réalisations au menu

PAR LAKHDARI

Plusieurs projets socioéconomiques et d'importantes réalisations relevant, notamment, des secteurs de l'énergie et de l'hydraulique, sont au menu de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, mercredi dans la wilaya d'El Tarf.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, M. Sellal entamera sa tournée dans cette wilaya de l'extrême-est du pays dans la localité de Besbes où il inspectera le nouvel hôpital de 240 lits en voie d'achèvement, avant de visiter une exploitation agricole privée de 80 hectares spécialisée dans l'arboriculture fruitière.

La commune de Berrihane constituera l'une des plus importantes étapes de la visite du Premier ministre qui y inspectera,

au lieu-dit Koudiat Draouch, une centrale thermoélectrique à cycle combiné de 1.140 mégawatts (MW).

Réalisé pour un coût de 187 milliards de dinars et 2 milliards de dollars US par un groupement d'entreprises constitué de l'américain General Electric et de l'espagnol Iberdrola Ingenieria y Construcción, cet imposant équipement permet l'exploitation et la commercialisation de l'électricité produite et l'évacuation de l'électricité en 400 kilovolts (kV) vers le poste haute tension de Cheffia.

Ce projet, considéré comme une « autoroute de l'électricité » est destiné à alimenter les postes de secours (220 kV) d'El-Hadjar et de Kherraza (Annaba), Ramdane-Djamel (Skikda), Nador (Guelma), Ain Beïda (Oum El Bouaghi) et la région de Biskra. Il assure

également l'interconnexion avec le réseau de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) de Jendouba. M. Sellal inspectera, juste après, le gazoduc GK 3 de 48 pouces reliant Hassi Rmel à El Tarf et traversant cinq communes de la wilaya d'El Tarf sur 67 km.

Construit en 36 mois pour 70 milliards de dinars et 2,6 milliards de dollars US, ce gazoduc d'une longueur totale de 784 km sur le territoire algérien

reliera Hassi R'mel à El-Kala (El Tarf) et Skikda à partir d'une bretelle séparant les deux voies près de Tamlouka (Guelma). Il traversera 11 wilayas pour assurer l'alimentation en gaz naturel des centrales électriques de Koudiet Draouch (El-Tarf) et de Fkirna (Oum El-Bouaghi), ainsi que le méga-train GNL de Skikda et le gazoduc devant alimenter directement l'Italie.

COOPÉRATION DOUANIÈRE ALGÉRO TUNISIENNE

Fraude, contrebande et blanchiment d'argent au menu

Les participants aux travaux du comité de coopération douanière algéro-tunisienne ont examiné, mardi à Tunis, les mesures facilitant le déplacement des voyageurs entre les deux pays ainsi que la lutte contre la fraude, la contrebande, le blanchiment d'argent et le transfert illégal de devises, à la lumière des développements survenus dans la

région, selon une source des douanes algériennes.

La délégation algérienne qui prend part aux travaux de ce comité de deux jours est présidée par le directeur général des douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala.

Lors de cette rencontre, les deux parties discuteront de la facilitation du déplace-

ment des voyageurs et des véhicules entre les deux pays, des échanges commerciaux et de la lutte contre la contrebande. Les deux délégations veilleront à renforcer l'échange d'informations en matière de lutte contre la fraude, qu'il s'agisse de marchandise échangée, de transfert illégal de devise ou de blanchiment d'argent. Il est prévu la relance du

dispositif de coopération entre les douanes algérienne et tunisienne mis en place en 2011 pour une lutte contre la corruption plus efficiente.

Les participants discuteront, entre autres, de l'ouverture de centres frontaliers mixtes pour réduire les délais de dédouanement de marchandise et faciliter le déplacement des voyageurs

LES ONG INTERNATIONALES S'ACHARNENT CONTRE L'ALGÉRIE

Des prétextes pour une ingérence

Amnesty international, Human Rights Watch et la Fédération internationale des droits de l'homme continuent de noircir le tableau des droits de l'homme en Algérie. Leurs rapports qui pointent du doigt la situation politique depuis ces dernières semaines cache en fait une arrière-pensée d'une ingérence systématique dans les affaires internes du pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ces ONG n'hésitent plus à tirer à boulets rouges sur l'Algérie en actionnant une propagande et une campagne de dénigrement à l'endroit des institutions. Après avoir mis en doute le système judiciaire en octobre dernier, la Fédération internationale des droits de l'homme estime que « dans certains pays, comme en Algérie, ce



harcèlement vise tant de défenseurs qu'il peut être incontestablement qualifié de systématique ». La FIDH ne réagit que pour des cas isolés lorsqu'un militant associatif est interpellé par les services de sécurité pour en faire une stigmatisation des droits de l'homme. L'organisation Human Rights Watch (HRW) surfe sur la vague de répression sur les associations et la liberté de l'expression en interpellant le Président algérien sur le respect des droits de l'homme. Selon cette ONG, il existe « des personnes qui sont détenues

pour des délits de liberté d'expression », demandant à Alger de libérer le blogueur Abdelghani Aloui, en prison depuis le 15 septembre, pour avoir critiqué une nouvelle candidature du Président aux élections de 2014 et partagé des photos et des caricatures de Bouteflika sur sa page Facebook. Cependant hormis ce cas dont le procès se déroulera incessamment, il n'existe selon les services du ministère de la Justice « aucune personne détenue pour motif politique ». Bien que le cas Aloui suscite l'indig-

nation des défenseurs de droits de l'homme, le tribunal d'Alger a procédé à l'inculpation de ce dernier sur la base de délits et non pour avoir critiqué le Président. Mais le plus grave de ces accusations lorsque certaines de ces ONG continuent à insinuer dans leurs rapports que « l'Algérie possède des prisons secrètes » et des « camps d'internement » alors que sur ce point précis, aucune preuve formelle n'a abouti à ces conclusions. HRW la menace par le biais d'Eric Goldstein, directeur Afrique du Nord/Moyen-Orient : « Si l'Algérie veut un siège au Conseil des droits de l'Homme, elle doit montrer sa préoccupation pour les droits de ses propres syndicalistes. Les Algériens doivent pouvoir s'exprimer librement et manifester ou exprimer leurs opinions ». Pourtant, l'Algérie vient d'obtenir son siège à la commission onusienne des droits de l'homme sur la base de constats sur l'amélioration des droits de l'homme globalement. Le point positif enregistré depuis la levée d'état d'urgence, c'est que « les menaces sur les libertés individuelles ou collectives sont moindres par rapport aux années de terreur des années 1990 ». De plus, l'Algérie a ratifié toutes les conventions relatives aux droits de l'homme, même celle concernant les disparitions forcées.

F. A.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les banques se dotent de moyens

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a lancé, hier, un avis d'appel d'offre national et international pour l'acquisition d'une solution informatique de lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme. La démarche de la BEA entre dans le cadre des mesures du nouveau règlement de la Banque d'Algérie (BA) relatif à prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent entré en vigueur après sa publication au Journal officiel en mars dernier. Ce règlement 12-03 du 28 novembre 2012 précise que les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste doivent se doter d'un programme écrit de prévention, de détection et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Il doit comprendre, notamment des procédures, des contrôles, une méthodologie de diligence en ce qui concerne la connaissance de la clientèle, des for-

mations appropriées à l'attention de leur personnel, un dispositif de relations (correspondants et déclarations de soupçon) avec la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Afin d'éviter de s'exposer à des risques liés à leur clientèle et à leurs contreparties, l'ensemble des établissements financiers doivent veiller à l'existence de « normes internes » en matière de « connaissance de la clientèle », stipule le règlement qui abroge et remplace le règlement du 15 décembre 2005.

Identifier le client pour une meilleure gestion des risques

La BA, dans ce texte, désigne comme client toute personne ou entité titulaire d'un compte bancaire ou postal, les clients occasionnels, les mandataires et les agents agissant pour le compte d'autrui ainsi que toute personne associée à une transaction financière effectuée par l'intermédiaire d'une banque ou d'autre établissement financier. Les normes relatives à la « connaissance de la

clientèle » doivent prendre en charge les éléments essentiels de la gestion des risques et des procédures de contrôle en passant par la connaissance de l'identité et de l'adresse des clients, de l'objet et de la nature de son activité et par la surveillance des mouvements de comptes. Cette opération exige un « devoir de diligence rigoureux » à l'égard des comptes et opérations pouvant être à risque et « une surveillance vigilante des activités et opérations pouvant être suspectes », avertit la BA qui interdit aux banques et aux établissements financiers d'ouvrir des comptes anonymes ou numérotés. En outre, ces établissements sont tenus de disposer de systèmes de surveillance des transactions permettant de déceler les activités suspectes comme, par exemple, celles « qui n'ont aucune justification économique ou commerciale, qui présentent des mouvements de capitaux démesurés par rapport au solde du compte ou qui sont d'une complexité inhabituelle ou injustifiée ». Pour ce type d'opéra-

tions, les banques sont tenues de se renseigner sur « l'origine et la destination » des capitaux ainsi que « sur l'objet de l'opération et l'identité des intervenants ». Concernant les virements électroniques, il est demandé aux banques et établissements financiers de veiller à l'identification précise du donneur d'ordre et du bénéficiaire ainsi que de leur adresse. En cas de défaillance au nouveau règlement, une procédure disciplinaire pourra alors être engagée par la Commission bancaire à l'encontre des banques et établissements financiers et par l'autorité concernée pour ce qui est des bureaux de change et des services d'Algérie Poste. La BA rappelle à cet effet à tous les établissements financiers qu'ils sont soumis à l'obligation légale de déclaration de soupçon auprès de la CTRF. Le règlement de la Banque d'Algérie a pour but d'aligner le système bancaire sur les procédures prudentielles et de surveillance de l'activité édictées par le Comité de Bâle.

L. B.

ENJEUX DE LA MISE À NIVEAU

Quand les PME ne suivent pas !

PAR INES AMROUDE

De nombreux dirigeants de PME peinent encore à saisir pleinement les enjeux et les objectifs de la mise à niveau des entreprises et se satisfont, dans bien des cas, du diagnostic effectué par des experts sans poursuivre le processus jusqu'à son terme. Ce constat est relayé aussi bien par des experts que par des responsables de la promotion de la PME qui appellent à une réorientation des actions de l'Agence nationale de la promotion de la PME (ANDPME) pour mettre fin à cette carence. L'une des pistes avancées pour parvenir à cet objectif est celle de « la création d'espaces mixtes entre les institutions publiques et le secteur privé », a suggéré Hamid Ali Kerkoub, économiste et expert conseil en entreprise. Cet expert regrette que la mise à niveau se limite actuellement à la phase du diagnostic ce qui a pour résultat, a-t-il dit, « peu d'entreprises sont réellement mises à niveau » dans le cadre du plan national décidé en 2010 et doté d'une enveloppe de près de 4 milliards de dollars. « Même si un plan de développement est établi suite au diagnostic, il n'est presque jamais mis en œuvre que ce soit en matière de formation destinée au chef d'entreprise qu'à ses cadres », a-t-il souligné. Dans un autre domaine et malgré l'insistance de certains experts sur le plan de développement des TIC, « peu d'entreprises ont implémenté des nouvelles solutions » laissant l'outil de production dans un état désuet,

a-t-il ajouté. Pour illustrer ce peu d'engouement des entreprises à aller au bout du processus de mise à niveau, le même expert a indiqué que les patrons se satisfont de l'analyse des données liées, entre autres, à la comptabilité et aux ressources humaines, « sans plus ». « Ce sont toutes ces hésitations qui révèlent le peu de disponibilité des chefs d'entreprises à saisir les enjeux de la mise à niveau », a-t-il fait remarquer.

Des guides pour expliquer le processus de mise à niveau

Au sein de l'ANDPME, l'on est bien conscient de cette problématique. Selon, son directeur général, Rachid Moussaoui, les dirigeants de PME ont effectivement des difficultés à s'imprégner des objectifs de la mise à niveau. En outre, il n'y a aucune obligation pour qu'un adhérent au processus suive toutes les étapes. En effet, une entreprise peut prendre connaissance de ses lacunes à travers un diagnostic et décider de suivre seule les autres étapes sans passer par une institution quelconque. L'Agence a alors fait recours à l'élaboration de guides pour expliquer toutes les étapes de ce processus et répondre ainsi aux interrogations des patrons. En 2013, seulement 3.000 PME ont adhéré au plan de mise à niveau bien loin de l'objectif de 20.000 unités tracé il y a cinq ans. Parmi elles, seule la moitié a obtenu une notification de financement et aucune n'a achevé le processus. En 2012, le nombre de PME ayant bénéficié de la mise à niveau était de 719 sur les 2.153 dossiers déposés. En plus des actions de sensibilisation conduites à travers des séminaires tenus en décembre dans trois régions du pays, l'ANDPME a

aussi annoncé une refonte de ses statuts pour faciliter la relation avec les entreprises mais aucun détail n'a été donné sur ce chantier. De son côté, le président du Conseil national consultatif de la PME, Zaïm Bensaci, pense qu'il ne faut pas s'arrêter à la phase du diagnostic, regrettant le nombre restreint des experts en charge du diagnostic, estimé à 450 professionnels et qui ne peuvent pas prendre en charge une masse importante d'entreprises. Même avec l'expertise européenne à travers le programme PME II doté de 44 millions d'euro,

il n'y a eu que 200 entreprises qui sont mises à niveau. Selon M. Bensaci les montants alloués à l'entreprise dans le cadre de la mise à niveau restent insuffisants. Le même constat était établi précédemment par le vice-président de l'association des consultants algériens, Idriss Yalaoui, en ce qui concerne les honoraires perçus par les experts pour la phase de pré-diagnostic, estimés à 500.000 DA pour une période de deux ans, jugés insuffisants.

I. A.

AVEC UNE OFFRE SUR SA NOUVELLE TABLETTE

Nedjma Ooredoo renforce ses offres de lancement 3G

Pour fêter la fin de l'année avec ses clients 3G et répondre à leur engouement pour la technologie 3G, Nedjma Ooredoo renforce ses offres de lancement 3G et lance une nouvelle offre sur sa nouvelle Tablette Ooredoo 3G+, valable jusqu'au 22 janvier 2014. En effet, durant cette période promotionnelle, pour 9500 DA seulement, bénéficiez de la nouvelle Tablette Ooredoo 3G+ et de 2 mois d'abonnement Internet offerts. Cette nouvelle offre destinée aux particuliers et aux entreprises, répond aux attentes du marché algérien, en offrant une solution optimale et innovante d'Internet mobile à haut débit à des prix imbattables. Avec à son écran de 7 pouces, son Wi-Fi intégré et sa SIM Data offerte, vous vivrez grâce à la nouvelle Tablette Ooredoo 3G+, une expérience unique d'Internet en mobilité avec plus de confort et de liberté en accédant à l'univers d'Android et aux nombreux services 3G de Nedjma Ooredoo tels que

les appels vidéos, la radio en ligne, le téléchargement d'applications, le visionnage de vidéos et de chaînes TV en streaming, l'accès aux réseaux sociaux, etc. Pour rappel, l'abonnement mensuel de Nedjma Ooredoo est adapté à un usage fréquent et permet de profiter de 3 Go d'Internet tout au long du mois pour seulement 2500 DA. Au-delà de ce forfait et pour continuer à profiter de la même qualité du réseau 3G+, le client pourra également utiliser la formule journalière soit 50 Mo à seulement 100 DA, la formule mensuelle de 750 Mo à seulement 1000 DA ou se connecter en usage libre avec la facturation en Mo la moins chère du marché. Cette offre est disponible dans tous les Espaces Ooredoo, les City-Shops et les Espaces Services Ooredoo dans les wilayas suivantes : Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Sétif, Bejaia, Chlef, Djelfa, Ghardaïa et Bouira.

NOËL EN ALGÉRIE

La fête des uns fêtée par les autres

Noël séduit de plus en plus d'Algériens. D'année en année, cette fête semble prendre de plus en plus de place au sein des foyers, mais loin des considérations religieuses. Pour la plupart, cette fête est une occasion pour réunir la famille, de faire plaisir aux enfants.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, cette fête semble rentrée dans les mœurs surtout avec son côté paillettes et sapin bien garni en décoration et en cadeaux. Mais les avis sont partagés. Pour quelques uns cette fête est célébrée loin des considérations religieuses et culturelles ; pour d'autres ce n'est qu'une tradition laissée par les Français comme plusieurs célébrations d'ailleurs. Reste que cette fête n'est pas la priorité des habitants de Bab el oued ou de ceux de la banlieue d'Alger comme El Harrach ou Bachedjerrah, mais celle des quartiers huppés de la capitale à l'instar de Hydra, de Sidi Yahia, du Golf. Cette célébration reste confuse pour le petit Mahdi qui nous déclare qu'il y a « de la magie dans l'air durant cette fête et c'est une chouette occasion pour avoir des cadeaux ». Mais un peu plus loin il cite

«Allah», confus et désorienté, il ne sait plus quoi dire. Le père Noël suit son petit bonhomme de chemin dans les mœurs du consommateur algérien. Sapins, guirlandes et neige artificielle ont investi ces dernières années les grandes surfaces de la capitale.

Noël n'est plus donc l'apanage des touristes et des expatriés occidentaux. Ainsi les citoyens ont commencé ces dernières années à s'approprier cette fête dite chrétienne. C'est qu'ils n'y voient pas de contradiction avec la religion musulmane qu'ils pratiquent en majorité et c'est aussi, il faut le dire, un bon prétexte pour faire la fête en famille. Les courses de Noël sont un véritable marathon, au même titre que la rentrée scolaire et le poids des cartables, les embouteillages sur les routes des vacances, la fête des mères et les emplettes de Ramadhan. « Noël, c'est aussi sacré pour moi que l'Aïd. C'est aussi



une nouvelle opportunité de faire des sorties en famille et de se réunir dans un cadre convivial », explique une jeune femme. Il n'empêche que l'arbre de Noël reste un produit coûteux, destiné à une classe aisée. Dans les quartiers populaires, on se console comme on peut avec la bûche de Noël. Tout comme le mouton, les familles qui n'ont pas les moyens de consommer des pâtisseries durant toute l'année, le font à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année. Toutefois même si cette

fête reste un excellent moyen pour les commerçants d'accroître leurs bénéfices, ils restent sceptiques et du fait leurs convictions religieuses ils déclarent « ne pas vouloir céder à une tradition qui n'est pas la leur ». Ce manque d'engouement des commerçants est certainement la cause de la pénurie du sapin et donc de sa cherté.

Trouver des sapins de Noël, plus disponibles les années précédentes, dans le commerce relève aujourd'hui quasiment de l'impossible. **K. H.**

EN ATTENDANT L'ATTRIBUTION DE LOGEMENT PROMIS POUR FIN DÉCEMBRE

Revoilà les émeutes

PAR SADEK BELHOCINE

Un dossier explosif ! Il faut dire que le problème de distribution de logements sociaux est d'une telle « sensibilité » que les autorités locales ou centrales éprouvent fortement la crainte de mouvements de foule à chaque affichage des listes de bénéficiaires. Et comme la demande dépasse toujours l'offre, des émeutes éclatent. Les exclus des listes mènent des actions de protestations, souvent violentes où la population affronte les forces de l'ordre à coups de projectiles et de cocktails Molotov. Les agents des forces de l'ordre ripostent aussi souvent avec des gaz lacrymogènes. Conséquences : des blessés de part et d'autres des protagonistes et un profond traumatisme des deux côtés de la barrière. Les émeutes du logement reviennent au devant de la scène aussi bien à Alger que dans des villes de l'intérieur du pays. Lundi dernier, tôt dans la matinée, à Baraki (Alger) des habitants des bidonvilles implantés dans les quartiers Salida, Diar El Baraka et Bigra 2 sont sortis dans la rue pour manifester leur ras-le-bol pour des promesses de logement non tenues par les autorités. Scénario classique : ils ont fermé à la circulation la route menant à Larbâa en brûlant des pneus et utilisé des troncs d'arbres pour obstruer la route. Ils se disent déterminés à aller

jusqu'au bout pour bénéficier d'un logement. Autre manifestation de la population pour réclamer le logement. Elle Il date de fin septembre 2013. Dimanche 29 de ce mois, des dizaines d'habitants du quartier Château d'Eau (en plein centre-ville de Bouira), pour la plupart demandeurs de logements sociaux, ont bloqué la route qui mène au tribunal à l'aide d'objets divers (dont des pierres, des troncs d'arbres et des pneus enflammés) pour réclamer leur logement avant l'hiver. Des affrontements avec les forces de l'ordre ont éclaté dans la journée et duré jusque tard dans la soirée, mobilisant des forces antiémeutes pour rouvrir la route bloquée. « Nous avons trop attendu! Notre patience a atteint ses limites », hurlaient les protestataires. Il faut dire que le problème du logement est l'une des plaies qui donne de grands soucis aussi bien aux autorités que pour les populations. Les programmes de réalisation de logement connaissent beaucoup de retard. Les livraisons de logement sont reportées à des dates ultérieures. Les retards sont immenses dans ce domaine. Ils vont parfois sur plusieurs années. Le facteur temps est primordial pour répondre dans un délai court aux pressions des demandeurs. Il suffit qu'une simple rumeur de distribution de logement soit lancée pour que des populations entières s'enflamment, assiègent les mairies ou daïra et menacent

de manifestations violentes pour mieux se faire entendre et accélérer la décision de leur logement. Les autorités promettent et jouent à l'apaisement. Le nouveau wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a rassuré, en juillet dernier, que tous les citoyens qui vivent dans un logement précaire, « bénéficieront, tôt ou tard, d'un logement décent ». Cette déclaration du wali d'Alger se veut une garantie et vise à mettre fin aux spéculations des uns et des autres concernant le renvoi répétitif des opérations de logement. Un renvoi dû donc aux nouvelles mesures prises par les autorités d'achever l'ensemble des équipements et structures spécifiques à chaque cité, avant de permettre aux habitants de l'occuper. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a exigé, lors de sa visite dans la capitale, des autorités de la wilaya de lancer avant la fin de l'année une vaste opération de logement qui devrait toucher en priorité les occupants des bidonvilles, les résidents des vieilles cités (Diar Echems et autres) et les squatters des caves et terrasses. Une échéance avait été avancée : fin septembre. Fin décembre, l'opération n'est pas encore réalisée. Un retard qui met à rude épreuve les nerfs des postulants à ces opérations qui ne voient pas le jour. Explications des autorités : le retard dans l'installation des équipements de proximité et des aspects techniques liés à l'actualisation des

dossiers par les commissions de daïra seraient à l'origine du « report » de l'opération de logement des occupants des bidonvilles annoncée pour la mi-décembre. Aucune échéance n'est fixée pour le lancement de l'action. Fin décembre, aucune information ne circule sur le sort de l'opération logement. Les demandeurs de logement en attente craignent un nouveau report. Les autorités évitent de donner une échéance fixe. Les surprises des « retard de réalisation », sont légion. Les postulants à un logement s'impatientent et la « tension » monte à mesure que les jours s'égrènent. Début janvier ce sera la fin du deal. **S. B.**

ENLÈVEMENT DU PETIT HAYTHAM L'argent, premier motif

L'argent est à l'origine du rapt du petit Haytham (5 ans) libéré samedi à Guelma, a affirmé lundi le chef de la Sûreté de wilaya a précisé le commissaire divisionnaire, Amar Choudar. Animant un point de presse au siège de la Sûreté de wilaya, le même responsable a précisé que l'inculpé, un homme de 52 ans, père de quatre enfants travaillant au noir comme chauffeur de taxi, a reconnu son forfait. Voisin de la famille de l'enfant enlevé à la cité Bourouayah Slimane de la ville de Guelma, l'auteur du rapt ne souffre d'aucun trouble mental, a-t-il dit.

L'enquête se poursuit encore avec l'inculpé arrêté alors qu'il tentait de fuir après la découverte, grâce à un chien policier, de l'enfant séquestré dans la malle arrière de sa voiture, dans son garage deux jours après l'enlèvement, a précisé le chef de la Sûreté de wilaya.

Les éléments préliminaires de l'enquête montrent que le ravisseur connaissait bien le père de la victime, financièrement aisé, a indiqué le commissaire divisionnaire Choudar. Le petit Haytham, enlevé devant l'école primaire, est en bonne santé et ne présente aucun signe de violence, a précisé l'officier, soulignant que le ravisseur lui apportait à manger. Le chef de Sûreté a relevé que la célérité de l'intervention de la police a sauvé la vie du petit et permis d'éviter un développement dramatique à ce forfait. **APS**

DES JEUNES ONT CRÉÉ UN CLIMAT DE TERREUR

Heurts nocturnes à Ghardaia

Les brigades anti-émeutes sont intervenues lundi dans la soirée pour mettre un terme à des heurts nocturnes entre jeunes de quartiers du souk et Hay El Moudjahidine de la ville de Ghardaia, a-t-on constaté sur place. Des jeunes ont profité de la tombée de la nuit pour instaurer un véritable "couvre-feu" et un climat d'insécurité, émaillé de jet de pierres et autres projectiles hétéroclites de part et d'autre sur les passants dans les ruelles exigües des quartiers de Ghardaia. Les éléments des brigades anti

émeutes dépêchés sur les lieux pour faire cesser les heurts ont été pris pour cible par les jeunes et ont dû utiliser les gaz lacrymogènes pour disperser les fauteurs de trouble. Des interpellations et arrestations en flagrant délit ont été opérées par les services de police conformément à la loi, a-t-on constaté. Des affrontements avaient déjà éclaté dimanche à la tombée de la nuit entre les jeunes qui cassaient les trottoirs pour se fournir en projectiles faisant un blessé par jet de pierres avant le retour du calme suite au

déploiement des forces de l'ordre, signalé-t-on. Les jeunes des deux quartiers s'accusent mutuellement d'être responsables de ces affrontements sans raisons apparentes ou revendications.

Ces affrontements nocturnes qui ont indigné les habitants de la région du M'Zab, surviennent d'autant plus en cette période de vacances où il est enregistré l'arrivée de touristes, ce qui devrait stimuler l'économie locale particulièrement l'artisanat et le tourisme. **R. N.**

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF 099047015053229

Intitulé de l'opération : Réhabilitation de 10 forages destinés à l'AEP à travers la wilaya

N°opération : CF5 322 8 262 147 07 01

AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISoire

La direction des ressources en eau de la wilaya de GHARDAIA porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint relatif à la Réhabilitation de 10 forages destinés à l'AEP à travers la wilaya

Lot 01 : Réhabilitation de forage de Sidi AEK commune de Gurrara.

Lot 02 : Réhabilitation de forage de Shen commune de Gurrara.

Lot 03 : Réhabilitation de forage de Sidi Belkhir de commune de Gurrara.

Lot 04 : Réhabilitation de forage de Tafouzine commune de Gurrara.

Lot 05 : Réhabilitation de forage de Oued Nechou commune de Ghardaïa.

Lot 06 : Réhabilitation de forage de Ben Smara commune de Ghardaïa.

Lot 07 : Réhabilitation de forage de SNTR commune de Bounoura.

Lot 08 : Réhabilitation de forage de Ami Hamou commune de EL Atteuf.

Lot 09 : Réhabilitation de forage de Garettine commune de Gurrara.

Lot 10 : Réhabilitation de forage de Dar Diab commune de Hassi El Gara.

Paru dans les quotidiens nationaux لاقتصاد le 22/08/2013 et Midi Libre le 22/08/2013- que d'attribution provisoire Publié dans les quotidiens nationaux لاقتصاد le 16/11/2013 et Midi Libre le 16/11/2013 est rectifié comme suit :

N°lot	NOM D'ENTREPRISE	Montant en TTC	N°identification fiscal	Délai en jours
01	SARL SHAOLIN	6 658 470,00	000531010820706	40
02	SARL SHAOLIN	6 541 470,00	000531010820706	40
03	SARL SHAOLIN	6 658 470,00	000531010820706	40
04	SARL SHAOLIN	4 621 500,00	000531010820706	40
05				infructueux
06				infructueux
07				infructueux
08				infructueux
09				infructueux
10				infructueux

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ghardaïa dans un délais de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

midi libre N° 2061 | Mercredi 25 décembre 2013- ANEP - 557 164

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DAIRA DE BAB EL OUED

COMMUNE DE OUED KORICHE

AVIS DE RECRUTEMENT

Le P résident De l'Apc de oued koriche

Lance Un Avis De Recrutement Dans Les Corps Suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	spécialité	Nombre De Poste ouverts	Structure D'affectation (*)	Autres conditions
Attaché principal de l'administration territoriale	Concours sur titre	Certificat des études universitaire		01	COMMUNE DE OUED KORICHE	
Technicien en informatique de l'administration territoriale	Concours sur titre	Certificat de technicien en informatique	informatique	01	COMMUNE DE OUED KORICHE	

Les dossiers de candidations doivent comporter les pièces suivantes

- Copie du diplôme ou document qualifiant égaliser
- Carte militaire ou attestation attestant situation vis à vis du service militaire
- Photocopie égalisée de la carte d'entité notionnel
- Casier judiciaire n 03 moins de 03 mois
- Deux photos
- Certificat médicale de bonne sente
- Attestation de travail
- Bulletin de note scolaire
- Attestation sil ya lieu durée de travail dans le cadre l' réinsertion professionnel ou social

Toute document prouvant formation ou attestation au dessus du diplôme demandé

Tout document autres dans le cadre du travail fourmes

Tout candidats retenus doit fournir les documents complémentaire (nationalité, extrait de naissance) les dossiers doivent être déposé auprès de la direction de personnel.

midi libre N° 2061 | Mercredi 25 décembre 2013- ANEP - 557 258

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat
Direction des Travaux Publics

Avis d'appel d'offres national restreint N° 37/2013

INTITULE DE L'OPERATION : étude du dédoublement de la RN 23 entre PK 000+243 au PK 000+398

N° DE L'OPERATION : NK.5.521.1.262.103.12.01

IDENTIFICATION FISCAL (NIF) : 40801500003070

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE CONCERNANT:

*LOT N°01 : Etude technique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000

*LOT N°02 : Etude géotechnique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000

- Cet avis appel d'offre est adressé aux bureaux d'études et laboratoires étatiques ou privés agréés en travaux publics, intéressés par le présent avis d'appel offres remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :

I-Suivi des travaux :

a) Avoir réalisé au moins pendant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaire annuel moyen dans le domaine des travaux publics supérieur ou égale à 25.000.000 D.A. (Dinars Algériens).

b) Ayant une expérience minimale de cinq (05) années dans le domaine de suivi des travaux des routes nationales, dédoublements, voies express et Autoroutiers.

c) Avoir suivi au minimum un linéaire de 30Km des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express et Autoroutiers et suivi au minimum 05 ouvrages d'art.

II- Contrôle géotechnique des travaux :

a) Avoir réalisé au moins pendant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 25.000.000 D.A. (Dinars Algériens).

b) Ayant une expérience minimale de cinq (05) années dans le domaine de contrôle des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express, Autoroutiers ou Chemins de Wilaya.

c) Avoir contrôlé un linéaire de 30Km des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express, Autoroutiers, Chemins de Wilaya et de 03 à 05 ouvrages d'art.

- En cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, il devra avoir un taux d'au moins de 60% des exigences des critères a et c, et les autres membres doivent avoir au moins 40% de ces critères, le critère doit être satisfait par tous les membres du Groupement.

Le cahier des charges relatif à cet appel d'offre à retirer auprès de :

La direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat, BP66 route de Djelfa - Laghouat.

L'Offre est composée:

Offre technique est composée des pièces suivantes :

1. La déclaration à souscrire, signée avec cachet du bureau d'étude ou Laboratoire ou groupement de bureaux d'études ou de laboratoires.
2. L'Acte d'engagement avec les données du marché dûment complété, paraphé et signé par la (les) personne(s) habilitée (s) à s'engager par le bureau d'étude ou Laboratoire ou groupement de Bureaux d'Etudes et de Laboratoires.
3. Le casier judiciaire du soumissionnaire.
4. Une attestation d'immatriculation fiscale.
5. L'extrait de rôle de Bureaux d'Etudes ou de Laboratoires géotechniques.
6. L'attestation de mise à jour des cotisations.
7. L'agrément du Bureau d'Etudes ou de laboratoire en cours de validité et de même pour chaque membre du groupement de bureaux d'études et de laboratoires géotechniques.
8. Le registre de commerce et les statuts des bureaux d'études ou laboratoires géotechniques.
9. Les bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
10. Le projet de protocole d'accord en cas de groupement dûment signé et authentifié par chaque membre et notarié après conclusion du marché.
11. Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
12. L'expérience du Bureau d'Etudes ou laboratoires dans l'exécution de prestations de même nature, les projets de suivi ou de contrôle doivent être justifiés par des références techniques accompagnées d'attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage indiquant le linéaire des routes nationales, voies express, autoroutiers et le nombres des ouvrages d'art.
13. La composition de l'équipe qui sera chargée de l'exécution des prestations, la qualification et la compétence du personnel dont les services sont proposés pour réaliser les tâches en question avec indication sur les tâches à exécuter pour chacun d'entre eux.
14. La liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs C.V respectifs ainsi que le planning d'intervention sur le projet ;
15. La liste des matériels à utiliser pour la mission du suivi ou contrôle des travaux ainsi que leur état et caractéristiques.
16. Déclaration De Probité, signée avec cachet du bureau d'étude ou Laboratoires ou groupement des bureaux d'études ou de laboratoires.

NB : toutes les copies des pièces composent l'offre technique doivent être légalisées et en cours validité à la date d'ouverture des plis.

Offre financière est composée des pièces suivantes :

1. La lettre de soumission dûment signée par la (les) personne (s) habilitée (s) à s'engager par les bureaux d'études ou les Laboratoires ou groupements des bureaux d'études ou laboratoires ;
2. Le Bordereau des Prix Unitaires et tous les sous détails des prix dûment complétés, paraphés et signés ;
3. Le Devis Quantitatif et Estimatif du projet dûment rempli, paraphé et signé.

NB : - Toutes les pièces demandés seront légalisés et valide le jour d'ouverture des plis et doivent être déposée par porteur a la direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat route de Djelfa.

L'enveloppe extérieure pour le suivi des travaux doit être fermée et contenir les deux offres technique et financière enveloppées et ne portant que la mention suivante :

«Avis d'appel d'offre national n°37/ 2012 lot n°01 : étude technique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.»
« Soumission à ne pas ouvrir »Pour l'offre technique: Elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :
«lot n°01 : étude technique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.»
«Offre technique»Pour l'offre financière: Elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :
«lot n°01 étude technique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.»
«Offre financière»

L'enveloppe extérieure pour le contrôle géotechnique des travaux doit être fermée et contenir les deux offres technique et financière enveloppées et ne portant que la mention suivante :

« Avis d'appel d'offre national n°37/ 2012 lot n° 02 :étude géotechnique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.»
« Soumission à ne pas ouvrir »Pour l'offre technique: elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :
«lot n° 02 :étude géotechnique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.» «Offre technique»Pour l'offre financière: elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivant :
«lot n° 02 :étude géotechnique du dédoublement de la RN23 Enter PK 243+000 et PK 398+000.» «Offre financière»La durée de préparation des offres est de vingt et un 30 jours à compter de la 1^{ère} parution de cet avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres avant 14h :00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongé jusqu' au jour ouvrable suivant, l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h :30 au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat, BP 66 route de Djelfa - Laghouat en séance publique et en présence de l'ensemble des représentant des soumissionnaires, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongé jusqu' au jour ouvrable.

Les soumissionnaires resteront engagé par leurs offres pendant une durée équivalant à la durée de préparation des offres augmentée de trois 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

midi libre N° 2061 | Mercredi 25 décembre 2013- ANEP - 557 281

CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

Etablir la confiance et la performance à tout moment

Les experts d'Ernst Young (EY) ont présenté, hier à l'hôtel Hilton, les fondements d'une étude stratégique sur le thème "la continuité d'activité, un enjeu stratégique et opérationnel de l'entreprise" devant une assistance composée essentiellement d'administrateurs et de gestionnaires d'entreprises.

PAR AMAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, selon les différents conférenciers, de cerner l'activité sociétale de l'entreprise dans les pays du Maghreb, y compris l'Algérie, en accompagnant le développement de l'entreprise, en offrant les services professionnels d'EY, à savoir deux éléments importants : la confiance et la contribution à l'amélioration de la performance d'entreprise.

En d'autres termes, les entreprises vont sécuriser leurs clients à travers la qualité de leurs services en mettant en œuvre des démarches pour construire la compétitivité de l'entreprise, notamment pour ce qui est de la stabilité des ressources humaines et la qualité des systèmes d'information.

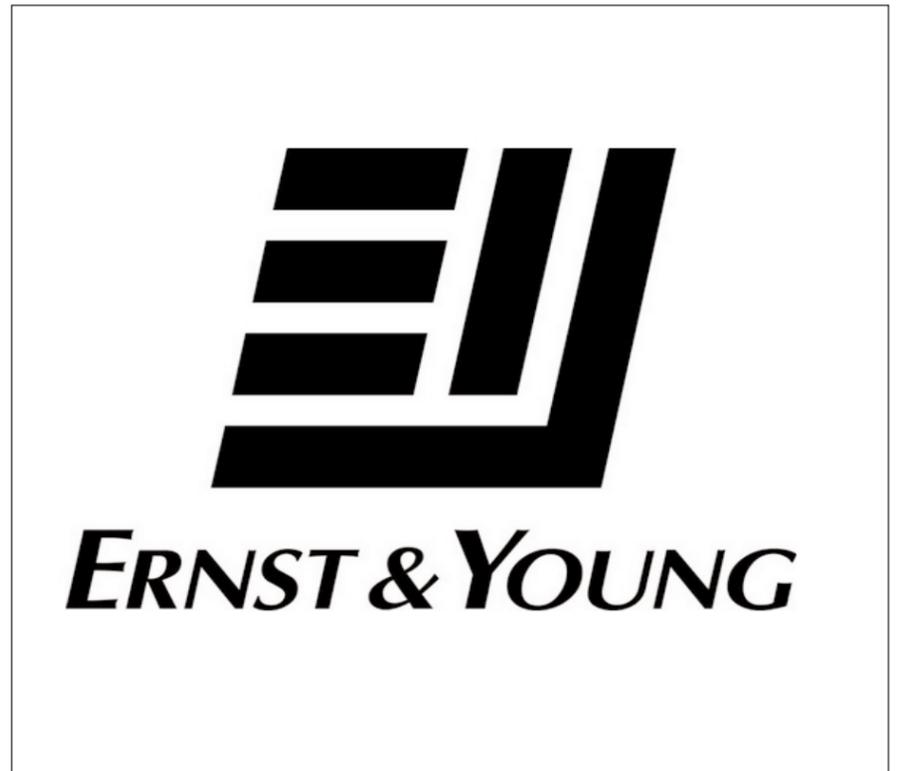
Pour Sofiane Chafai, manager Conseil d'Alger, "l'essentiel consiste à savoir ce que veulent les entreprises en termes de gouvernance et de gestion des risques durant l'année 2014 en décelant les budgets des départements informatiques qui sont fortement impactés".

Les experts d'EY indiquent que "aujourd'hui, les entreprises mettent en place un

plan de continuité d'activité et des plans de reprise sur incident pour maintenir leurs activités économiques, commerciales, le service à leur clientèle en cas de sinistres et crises graves pouvant affecter leur infrastructure, leur système d'information, l'absence ou la perte d'une partie de leurs ressources humaines (pandémies...) ou des fournisseurs". "Nous vivons dans un monde dangereux où les changements climatiques sont fréquents, tels que les inondations récurrentes en Algérie", a-t-il dit.

En effet, les experts d'EY soulignent que "le plan de continuité d'activité va permettre à l'entreprise d'être conforme aux réglementations et règlementation en vigueur, d'être proactive dans la gestion des crises, minimiser les impacts sur le business, préserver les collaborateurs et les actifs de l'entreprise, assurer la continuité du service. Ce qui va accroître la résilience de l'entreprise, rassurer les actionnaires et clients et améliorer l'image de marque de l'entreprise".

A. A.



LOI SUR LE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2011

Yousfi explique l'exécution du budget sectoriel devant la commission de l'APN

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu les explications du ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, sur l'exécution du budget de son secteur pour l'exercice 2011 qui a vu l'investissement de 15 milliards de dollars, indique un communiqué de cette institution. Présentant le bilan des réalisations du secteur de l'énergie et des mines lors de la réunion de la commission consacrée à l'examen du projet de loi sur le

règlement budgétaire pour 2011, Yousfi a indiqué que les recettes de son secteur ont connu cette année une hausse de 30% par rapport à 2010. Lors de cette réunion présidée par Khelil Mahi, président de la commission, il a précisé que son secteur avait investi 15 milliards de dollars en 2011 pour répondre aux besoins du pays en matière énergétique et minière. Concernant les réalisations du secteur durant la même année, Yousfi a souligné que les recettes fiscales pétrolières avaient

atteint près de 3.698 milliards de DA alors que l'excédent destiné au fonds de régulation des recettes était de 2.169 milliards de dinars, ajoutant que le budget de gestion estimé à 32,9 milliards de dinars a été consommé à raison de 71%. Il a expliqué ce taux par "la non-consommation des crédits alloués au dessalement des eaux car les stations étaient en cours de réalisation outre la programmation technique de la production durant la période d'exploitation des nouvelles unités".

D'autre part, les membres de la commission se sont interrogés sur "l'absence de mesures fixant les modalités de suivi et de coordination entre le ministère et l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie pour ce qui est du transfert des recettes vers un compte d'affectation spécial et le retard accusé dans la réalisation des projets inscrits au titre du programme 2007-2011", conclut le communiqué.

R. E.

OMC

L'Algérie attend des "pays amis" des efforts directs en soutien à son accession

L'Algérie attend des pays amis qui espèrent son accession prochaine à l'OMC des "efforts directs" pour accélérer le traitement de son dossier, a affirmé le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. "Tout le monde espère une entrée prochaine de l'Algérie à l'OMC, mais les déclarations, à elles seules, ne suffisent pas, car ce processus est tributaire de certaines conditions, concessions et exigences, c'est pourquoi nous espérons voir les pays amis déployer des efforts directs dans ce sens", a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation. Après avoir souligné que tous les pays membres de l'OMC accueilleraient favorablement l'accession de l'Algérie, Benbada a évoqué "un changement remarquable observé chez les principaux partenaires, notamment l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis concernant le soutien au dossier d'adhésion de l'Algérie".

"L'Algérie a perçu un changement "qui pourrait être

insuffisant" chez les principaux partenaires, notamment l'UE et les Etats-Unis concernant son accession à l'OMC", a précisé le ministre formulant le vœu que ces parties montrent des positions plus fermes pour permettre un passage à l'étape suivante. Les positions de l'UE vis-à-vis de l'Algérie ont changé pour le mieux depuis la dernière rencontre en septembre 2013 et les Etats-Unis ont, pour leur part, exprimé leurs positions à travers les réponses et offres reçues par l'Algérie concernant le soutien technique à l'élaboration du rapport final et la formation des agents de l'Administration de régulation relative aux administrations économiques en Algérie.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie "a remis dimanche deux documents supplémentaires au chef du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC, Alberto Daloto, à la demande de ce dernier et en prévision du 12e round des négociations prévu en février 2014 à Genève". Le premier document, ajoute Benbada, comprend certaines informations relatives aux entrepris-

es économiques du pays. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), l'Institut Pasteur et la Pharmacie centrale des hôpitaux ont été cités à titre d'exemple. Le deuxième document concerne le dossier relatif aux mesures juridiques et législatives décidées dans le cadre de la conformité avec l'organisation.

L'Algérie a entamé le processus d'adhésion à l'OMC en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie a tenu 11 réunions officielles dont la première en avril 1998, en sus de deux réunions informelles.

Parallèlement à ces réunions, l'Algérie a engagé des négociations bilatérales avec 13 pays et des progrès considérables ont été enregistrés avec la moitié de ces pays.

Six conventions bilatérales ont été signées avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse le Venezuela et l'Argentine.

R. E.

SKIKDA

Rénovation des réseaux d'AEP

Des travaux de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) viennent d'être lancés dans les communes de Hammadi-Krouma et de Skikda, selon les services de la wilaya. Les réseaux de ces deux villes, d'un linéaire de 80 km, construits durant la période coloniale, ont atteint un degré de vétusté tel qu'une déperdition d'un volume d'eau de 50 % est constatée quotidiennement, selon la même source qui a précisé que l'étude technique des travaux de rénovation en cours a mis à contribution des bureaux spécialisés d'Algérie, de France et de Suisse. A terme, ce projet permettra à l'Algérienne des eaux (ADE) de pourvoir ses abonnés en eau potable durant toute la journée et dans de meilleures conditions techniques, a-t-on encore affirmé à la wilaya, ajoutant que le transfert des eaux du barrage de Kenitra, à Oum Toub, à l'ouest de Skikda, vers la station de traitement de Hammadi-Krouma sera également rénové. Le secteur des ressources en eau a bénéficié dans la wilaya de Skikda de plusieurs projets de développement portant sur la rénovation, la réalisation, l'extension des De même que sur les 68 réservoirs d'une capacité globale de 60.500 m3 programmés, 40 ont déjà été réceptionnés.

AIN TÉMOUCHENT

Opération :

"Reboisons ensemble, un arbre pour chaque Algérien"

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont lancé, samedi, à Ain Temouchent, l'opération : "Reboisons ensemble, un arbre pour chaque Algérien", en étroite collaboration avec la Conservation des forêts. Cette opération s'étale du 21 décembre 2013 au mois de mars prochain, a débuté au lieu-dit Oued Gana sur la route menant à Aghlal, où les éléments de l'ANP et les forestiers ont mis en terre 1.500 arbustes de différentes espèces, selon M. Farid Hachemi, chef de bureau à la conservation des forêts d'Ain Temouchent. La conservation des forêts a mobilisé, selon la même source, d'importants moyens matériels, équipements et autres plants, dont les espèces correspondent à la nature du site retenu. "Au total, ce ne sont pas moins de douze endroits qui seront touchés, durant cette période, par ces actions de reboisement à travers la wilaya", a-t-on ajouté. L'opération : "Reboisons ensemble, un arbre pour chaque Algérien", initiée par l'Organisation nationale de protection de l'environnement et d'échanges touristiques, vise la plantation de 39 millions d'arbustes à travers le pays, a-t-on indiqué.

MOSTAGANEM

Attribution de 20 logements à Hadjadj

Vingt (20) logements sociaux locatifs ont été attribués mercredi dans la commune de Hadjadj (Mostaganem), a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les clés de ces logements de type F3 ont été remises aux bénéficiaires en présence des autorités locales, dans une ambiance de joie et de satisfaction des familles bénéficiaires, selon la même source. Ces logements font partie d'un lot de 112 logements sociaux locatifs dans le cadre du programme 2010 au profit de cette collectivité locale. Par ailleurs, les travaux sont en cours pour la réalisation de 200 logements similaires à Hadjadj au titre du programme de l'année en cours, enregistrant un taux d'avancement dépassant 30 %.

EL BAYADH

Titres de concession pour 42 investisseurs

Un total de 42 investisseurs ont bénéficié de titres de concession depuis le début de l'année dans la wilaya d'El-Bayadh dans le cadre des dispositions mises en place par les pouvoirs publics pour promouvoir l'investissement, ont indiqué les services de la wilaya. Onze de ces investisseurs ont bénéficié d'un permis de construire, dont cinq ont commencé à concrétiser leurs projets, des investissements devant permettre d'offrir des emplois et contribuer au développement de la wilaya. Cent seize dossiers ont été déposés durant l'année en cours au niveau du CALPIREF, dont 87 ont été approuvés. L'ensemble de ces projets d'investissement évalués vont offrir quelque 3.748 emplois au profit des jeunes, à travers les différentes communes de la wilaya, dont ils contribueront à améliorer els recettes fiscales.

BATNA, CONSOLIDATION DU DÉVELOPPEMENT DES AURÈS

La wilaya mise sur l'agriculture

Ces dernières années dans la wilaya de Batna, l'évolution notable du secteur agricole a conduit, en 2013, les autorités locales à miser avant tout sur le travail de la terre pour consolider le développement global de cette région des Aurès.

Tout au long de la dernière décennie, les investissements publics consentis, soit plus de 40 milliards de dinars, ont permis de conforter les capacités productives du secteur et d'élargir la surface agricole exploitée, notamment les superficies irriguées. Ces moyens ont permis de foncer 3.000 puits profonds, de réaliser 3.400 bassins de stockage d'eau, d'équiper 14.000 hectares en installations d'irrigation (goutte-à-goutte et pivot) et de construire 184 km de séguis en dur, en zones montagneuses, a précisé à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed-Lamine Grabsi. Ainsi, l'évolution des capacités productives a touché la filière de l'arboriculture fruitière dont la superficie est passée de 5.900 hectares en 2000 à 23.000 hectares actuellement avec une concentration des vergers de pommiers en montagnes, d'abricotiers en zones sub-montagneuses et d'oliviers en régions subarides, au sud de la wilaya. Dans la wilaya, la superficie agricole utile (SAU) a progressé à 84.000 hectares, tandis que la surface des terres consacrées à la culture des fourrages a plus que triplé, passant de 14.000 à 49.000 hectares. Les terres réservées au maraîchage ont également progressé dans le sillage de l'accroissement de la surface agricole irriguée qui est passée de 14.000 hectares, en 2000, à 72.000 hectares à l'heure actuelle, a indiqué l'APS, ajoutant que la production animale a également connu une progression remarquable à la faveur de l'évolution du cheptel de la wilaya composé actuellement de 1,5 millions de bêtes (ovins, caprins et bovins).

Comparativement à 2000, la croissance enregistrée par les différentes filières a



souvent dépassé les 300 %, selon le responsable local du secteur qui souligne que l'importance des aides publiques accordées durant la décennie écoulée au secteur ont été à l'origine de ces performances placent la wilaya de Batna au premier rang national en matière de fourrages, d'oeufs et de viandes blanches et au second rang pour ce qui est des viandes rouges, des fruits et du miel.

Détenant le taux moyen de croissance annuelle le plus élevé durant les cinq dernières années à l'échelle nationale, Batna a été classée durant la saison 2012, deuxième wilaya du pays en terme d'emplois agricoles avec 124.000 postes de travail, a rappelé l'APS. Aujourd'hui, il est patent que le secteur agricole s'affirme de plus en plus dans cette wilaya en

véritable moteur de l'économie locale, c'est pourquoi, les efforts se concentrent sur l'extension de la surface agricole exploitée par la mise en valeur des terres et l'extension de périmètres agricoles irrigués, l'utilisation rationnelle des ressources hydriques et la valorisation des grandes filières.

Actuellement, la wilaya de Batna qui compte huit pôles agricoles devrait connaître, en dépit des insuffisances, l'émergence, à moyen et long termes, de pôles agro-industriels qui constitueront les piliers de l'économie locale et régionale et contribueront efficacement à la consolidation de la sécurité alimentaire nationale.

BOUZIANE Mehdi

BECHAR, ENVIRONNEMENT ET ENTRETIEN DES VOIRIES

Renforcement des moyens de protection

Une enveloppe de 300 millions de dinars est dégagée par la commune de Bechar pour renforcer les moyens d'intervention du département de protection de l'environnement et d'entretien des voiries, a annoncé le président de l'assemblée populaire communale (APC).

Il s'agit notamment de benes à ordures, camions-balayeurs et autres machines nécessaires aux opérations quotidiennes de collecte des ordures ménagères, pour améliorer le cadre de vie à travers la trentaine de groupements urbains de la commune, a précisé M. Mohamed Hamlili. L'opération de modernisation permettra une sensible amélioration des

moyens et équipements des différentes équipes d'intervention du département communal précité, a indiqué le même responsable. L'enveloppe financière permettra aussi l'acquisition de petits équipements pour l'entretien permanent des espaces verts, à travers le territoire de la commune, a signalé le même responsable communal. Tous les équipements, qui seront réceptionnés en 2014, vont contribuer à une meilleure prise en charge de la collecte des ordures ménagères et à la propreté quotidienne de la commune qui "connaît actuellement des insuffisances", a souligné M. Hamlili. Outre cette opération, un projet de création d'une entreprise

publique économique, chargée de la collecte et de la gestion des différents types de déchets, est en voie de concrétisation avec le secteur de l'environnement.

L'entreprise, en plus de générer une centaine de nouveaux emplois, assurera une réelle couverture et gestion des opérations de collecte des ordures et déchets ménagers à travers la commune, et ce grâce au nouveau centre intercommunal d'enfouissement qui sera mis en service au début de 2014, a fait savoir le premier responsable de la commune de Bechar.

APS

SOUK AHRAS, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Des formations en poterie et sculpture sur bois

Deux formations régionales en poterie et en sculpture sur bois seront prochainement organisées à Souk Ahras par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a indiqué le directeur de cette chambre, Riad Bouzerna.

D'une durée de dix jours, ces formations de perfectionnement technique profiteront à 30 artisans qui seront initiés à l'utilisation de nouveaux outils plus performants "sans pour autant introduire des changements sur les produits qui conserve-

ront toute leur authenticité", a affirmé ce responsable. Dans une démarche de promotion des produits artisanaux, la CAM Souk Ahras entamera "dans les prochains jours" l'installation de "vitrines d'exposition d'articles artisanaux à travaux les bureaux de poste de la wilaya", a encore indiqué M. Bouzerna.

Depuis janvier 2013, la CAM de Souk Ahras a délivré, a-t-il encore rappelé, 940 certificats de qualification à des jeunes artisans désireux postuler aux divers disposi-

tifs de soutien à l'emploi dans les activités de construction, d'électricité, de plomberie, de plâtrerie, de menuiserie et de jardinage.

Tous ces jeunes jouissaient des savoir-faire nécessaires dans ces multiples métiers, mais l'absence d'un diplôme attestant de cette maîtrise les empêchait de s'installer à leur compte après avoir bénéficié de crédits, a encore souligné le responsable.

APS

CUEILLETTE DES OLIVES A TIZI-OUZOU

Une saison très timide

Depuis quelques jours, la cueillette des olives bat son plein dans toute la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette fois-ci, il s'agit plutôt d'une saison très timide.

PAR LOUNES BOUGACI

On s'attend à une production faible loin d'être aussi prodigieuse et généreuse comme celle de l'année dernière. Il va sans dire qu'en dépit de ce présage qui est loin d'être bon, toutes les familles, ou du moins la majorité d'entre elles, ont retroussé les manches afin d'être fidèles à ce rendez-vous incontournable et sacré pour la famille kabyle. Côté chiffres, on prévoit une production globale de l'ordre de 500.000 quintaux d'olives. Un chiffre qui concerne la totalité des 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais, bien que faible, ce chiffre semble plutôt gonflé et on pourrait voir une récolte beaucoup plus faible, nous dit-on. Il s'agit des lois de la nature. En effet, chaque saison prodigieuse est suivie presque systématiquement d'une autre qui voit les choses tourner plutôt mal. Donc, selon cette logique, l'année prochaine sera la bonne. En revanche, toute considération commerciale éludée, il n'en demeure pas moins que la population ne donne d'importance qu'à l'aspect purement traditionnel que cette activité recèle. Aussi, l'espoir que la prochaine saison sera plus rentable permet aux citoyens et aux citoyennes de se rendre aux champs avec un réel bonheur et avec un engouement certain. « Je suis enseignante, mais j'attends les vacances d'hiver avec une grande impatience. C'est non seulement le moment de la cueillette des olives mais c'est surtout celles des retrouvailles avec



toute la famille, les cousines, les tantes et tout le reste. Vous ne pouvez pas imaginer le bonheur et surtout la détente ressentie dans les champs d'oliviers en dépit de la fatigue physique de fin de journée. Cette fatigue est bénéfique par rapport à la fatigue morale qu'on éprouve en sortant des salles de classes le soir », nous confie Tassaâdit M., enseignante dans un lycée de la ville de Tizi-Ouzou mais qui se rend ces jours-ci chez elle à Ath Douala avec toute sa famille pour ne pas manquer ce rendez-vous annuel. Ce ne sont pas seulement les femmes qui recouvrent ce bonheur et cette obligation de ne pas rater la cueillette des olives. Même les hommes et les enfants sont emballés. Il suffit de se rendre dans n'importe quel village de la wilaya de Tizi-Ouzou pour remarquer des grappes de familles, tous âges confondus, avancer vers les champs d'oliviers. « Nous prenons avec nous notre déjeuner, souvent un repas froid ou carrément du couscous. Manger dans les champs après une demi-journée de cueillette d'olives est un

moment de plaisir intense », ajoute notre interlocutrice. Même les journalistes n'échappent pas à cette tradition sacrée et ancestrale. Un confrère n'hésite pas à prendre son mois de congé en cette période hivernale rien que pour la cueillette des olives. Sa femme étant enseignante, il fait ainsi coïncider son congé avec les vacances scolaires d'hiver. Avec ses deux petits garçons, il se rend chaque matin dans ses champs situés à deux kilomètres de chez lui. La seule chose qui vient gâcher cette véritable fête d'un genre particulier, ce sont les pluies, notamment celles qui se sont abattues ces derniers jours sur toute la wilaya. Dans ce cas-là, les calculs sont faussés et les travailleurs auraient perdu plusieurs journées sans en profiter. Mais le soleil finit toujours par revenir, inéluctablement, comme c'était le cas hier. Et tout le monde a encore renoué avec cette pratique qui se transmet de génération en génération sans aucunement s'éroder.

L. B.

SURETE DE WILAYA DE TIZI-OUZOU

Plusieurs interventions effectuées

Les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou continuent de travailler d'arrache-pied afin de mettre un terme aux agissements nuisibles des malfaiteurs de tous bords qui empoisonnent le quotidien des citoyens. Des efforts qui se sont soldés par des résultats concrets sur le terrain puisqu'on peut avancer, sans risque de se tromper, qu'actuellement, la vie dans la wilaya est beaucoup plus paisible qu'elle ne l'était il y a quelques années. Rien que durant cette semaine, plusieurs opérations de police ont été menées dans plusieurs villes de la wilaya, comme Tizi-Ouzou, Boghni, Draâ Ben Khedda, Tadmaït, etc. Ainsi, d'après une source proche de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou et suite à une plainte déposée par un citoyen pour vol de numéraires, les forces de police de la 2e Sûreté urbaine de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué une intervention sur le terrain qui a permis de localiser et arrêter les auteurs. Il s'agit des nommés G. S., âgé de 40 ans, et K. S., âgé de 26 ans. Notre source précise que ces derniers, identifiés par la victime et confondus, ont été présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, pour vol de numéraires. Le premier cité a été mis en détention préventive et le second est cité à comparaître. Par ailleurs, et dans le volet de la lutte contre la débauche, les forces de police de la 6e Sûreté urbaine de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont instruit une procédure

judiciaire à l'encontre de trois individus, à savoir les nommés B. S., âgé de 23 ans, demeurant à Boghni, C. H., âgé de 22 ans, demeurant à Makouda, et I. D., âgé de 25 ans, demeurant à Boghni, confondus pour incitation de mineurs à la débauche, dépravation de mœurs et création d'un lieu de débauche et prostitution. « Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou pour les faits invoqués, ils ont été mis en détention préventive », ajoute-t-on. En outre, et dans le cadre de la lutte contre la délinquance urbaine, le commerce illicite et autres délits routiers, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont mené dans la journée du 16.12.2013, une opération coup-de-poing d'envergure dans les villes de Draâ Ben-Khedda et Tadmaït, qui a concerné tous les volets d'activités des services de la police. Cette opération, enchaîne-t-on, a vu l'interpellation de pas moins de 575 individus parmi lesquels 181 transférés au siège de la sûreté de daïra et soumis à examen de situation, dont 8 individus ont été arrêtés, respectivement : 5 pour détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle, 2 pour port d'arme blanche prohibé et 1 pour insoumission au Service national. Par ailleurs, 400 usagers de la route ont été contrôlés, dont 9 délits routiers ont été constatés, 93 contraventions dressées et 53 véhicules soumis à vérifications. « Au volet réglementation, 54 commerces ont

été contrôlés, dont 27 gérants ont été convoqués pour vérifications suite aux infractions constatées », indique notre source. Cette dernière révèle aussi qu'à Tadmaït, 25 individus ont été interpellés, soumis à examen de situation et relaxés, alors que 6 usagers de la route ont été contrôlés auxquels 5 contraventions ont été dressées pour infractions routières. « Dans le cadre de la lutte contre la délinquance urbaine, le commerce illicite et autres délits routiers, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont mené, dans la journée du 12.12.2013, une opération coup-de-poing d'envergure dans la ville de Boghni, qui a concerné tous les volets d'activités des services de la police. Cette opération a vu l'interpellation de pas moins de 293 individus parmi lesquels 96 transférés au siège de la sûreté de daïra et soumis à examen de situation, dont 5 individus ont été arrêtés, respectivement : 3 pour détention de films vidéos obscènes et 2 pour port d'arme blanche prohibé, et 30 véhicules ont été contrôlés », souligne notre source. Trente usagers de la route ont été contrôlés, dont 3 délits routiers ont été constatés, 3 contraventions dressées, et au volet réglementation, 30 commerces réglementés et 1 hôtel ont été contrôlés, et les contrevenants ont été convoqués pour les infractions constatées, conclut-on.

L. B.

ASSEMBLEE POPULAIRE DE WILAYA

Un budget de 2 milliards de dinars pour les 67 communes

Deux milliards de dinars, c'est le montant du budget primitif de l'année prochaine qui vient d'être adopté lors d'une session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou tenue avant-hier. La majorité des élus de cette assemblée de wilaya ont dit oui à ce budget primitif dont profiteront les 67 communes que compte la wilaya. Le budget en question est réparti, notamment, sur la section fonctionnement à hauteur de 1.830.234.636,80 DA alors que le chapitre de l'équipement a bénéficié de 169.767.103,20 DA. Les différentes fêtes qu'abrite la wilaya de Tizi-Ouzou ont également reçu leur quote-part dans le but de préserver certains métiers traditionnels menacés de disparition. C'est le cas, notamment, de la fête du bijou d'Ath Yenni, le festival du tapis d'Aït Yahia, la fête de la cerise de Larbaâ Nath Irathen, la fête de la figue d'Illoula Oumalou et la fête du couscous de Frikat. Ces dernières ont toute bénéficié d'un budget de 1.000.000 de dinars. Notons que la session de l'APW qui a permis le vote du budget primitif a été aussi l'occasion pour les responsables des différents secteurs de faire le point de situation concernant l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets les plus importants que compte la wilaya. Des projets, faut-il le rappeler, qui enregistrent des retards énormes à cause des lenteurs constatées dans la cadence de travail d'une bonne partie des entreprises auxquelles ont été confiées ces réalisations. Toutefois, concernant le taux de raccordement au gaz de ville, il est plutôt réjouissant puisqu'il s'élève à plus de 53%, selon le dernier chiffre communiqué par le responsable du secteur. Les travaux sur le terrain se poursuivent à une grande cadence pour être au rendez-vous cette année dans les communes et les villages programmés. Actuellement, 172 villages de la wilaya de Tizi-Ouzou sont en cours de raccordement au réseau de gaz naturel.

L. B.

SUITE À UNE DÉCISION
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'UE interdit les exportations d'armes en Centrafrique

L'Union européenne a interdit lundi les exportations d'armes et l'envoi de mercenaires en République centrafricaine. Cette interdiction fait suite à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies début décembre qui avait demandé à tous les pays d'empêcher la fourniture directe ou indirecte, la vente ou le transfert d'armes et de matériels afférents à ce pays en proie aux violences et où la France a lancé l'opération Sangaris.

L'interdiction de l'UE prévoit une exception pour le matériel utilisé pour les opérations internationales de maintien de la paix et par l'opération Sangaris menée par la France.

Vendredi, lors d'un Conseil européen réuni à Bruxelles, les dirigeants européens sont convenus vendredi, à la demande de la France, de donner une dimension européenne à l'opération française de pacification de la République centrafricaine, ce qui permettra d'obtenir un financement commun.

Quelque 1.600 soldats français participent à l'opération Sangaris de sécurisation de la Centrafrique aux côtés de près de 4.000 soldats africains, dont les effectifs seront portés à au moins 6.000 hommes.

IRAK, ATTAQUE D'UNE
CHAÎNE DE TÉLÉVISION

2 journalistes tués

Au moins deux journalistes ont été tués lundi dans l'attaque, menée par quatre kamikazes, du siège de leur chaîne de télévision à Tikrit, au nord de Bagdad, a-t-on appris de sources policières. Les forces de l'ordre ont lancé un assaut contre le bâtiment de la télévision locale Salaheddin pour en chasser les assaillants, selon les mêmes sources.

Certains journalistes sont parvenus à prendre la fuite mais d'autres étaient toujours pris au piège dans le bâtiment. "J'ai réussi à m'échapper, et je suis hors du bâtiment. Les troisième et quatrième étages sont en feu", a déclaré à l'AFP par téléphone un journaliste de Salaheddin. "Certains de mes collègues, dont deux femmes, sont pris au piège dans l'immeuble. Je les appelle sur leur portable mais ils ne répondent pas", a-t-il ajouté.

Un journaliste de la télévision publique Iraquiya, qui a un bureau dans le même immeuble, a indiqué qu'il avait également pu s'échapper mais que d'autres personnes étaient encore dans l'immeuble. En moins de trois mois, neuf journalistes ont été tués dans le pays, dont cinq à Mossoul (nord). L'Irak fait l'objet de critiques récurrentes sur ses lacunes en matière de liberté de la presse et sur l'impunité dont bénéficient les assassins de journalistes.

Le pays est en proie à une recrudescence des violences cette année et plus de 6.650 personnes ont déjà été tuées depuis le début de 2013, selon un bilan compilé par une agence de presse française à partir de sources de sécurité et de santé.

EGYPTE, CONDAMNATION DE MILITANTS

Retour de l'Etat policier ?

La condamnation à la prison en Egypte de trois figures de la révolte qui a chassé Hosni Moubarak du pouvoir fait redouter un retour à un Etat policier et érode les espoirs de démocratie suscités par la fin d'un régime autoritaire.



Reconnus coupables de "manifestation illégale", Ahmed Maher, Ahmed Douma et Mohamed Adel sont devenus dimanche les premiers manifestants non islamistes condamnés depuis que l'armée a destitué le président islamiste Mohamed Morsi le 3 juillet et que le nouveau pouvoir dirigé de facto par les militaires réprime implacablement ses partisans. Un autre militant, Alaa Abdel Fattah, inquiété sous Moubarak puis sous la junte militaire qui lui a succédé avant l'élection de Morsi, attend son jugement dans une affaire similaire. Pour les experts, ces affaires menacent les progrès réalisés ou promis depuis la chute de Moubarak. Pour 14 ONG égyptiennes, dont l'influente Initiative égyptienne pour les droits de l'Homme, elles signifient le retour d'un "Etat policier plus brutal que jamais". Sarah Leah Whitson, directrice de Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, près de trois ans après la chute de Moubarak, "les forces de sécurité se sentent plus fortes que jamais et sont toujours déterminées à écraser le droit des Egyptiens à manifester contre les actions de leur gouvernement". Les nouvelles autorités se sont récemment attiré les foudres de nombreux militants, dont certains leur avaient pourtant apporté un temps leur soutien lorsqu'il s'agissait d'obtenir le départ de M. Morsi.

Le 3 juillet, l'armée avait affirmé exaucer le désir de millions de manifestants descendus fin juin pour réclamer le départ du premier président élu démocratiquement d'Egypte. Mais moins de cinq mois plus tard, les autorités intérimaires promulguaient une loi interdisant toute manifestation n'ayant pas obtenu l'aval du ministère de l'Intérieur, une mesure jugée "liberticide" à l'étranger. De plus, ce jugement sévère intervient quelques jours à peine après l'acquiescement dans une affaire de corruption des deux fils Moubarak et d'Ahmad Chafiq, dernier Premier ministre de Moubarak et candidat malheureux au second tour de la présidentielle contre Morsi. Aujourd'hui, le tour de vis sécuritaire ne vise plus seulement les Frères musulmans -la confrérie de M. Morsi qui avait remporté toutes les élections depuis la révolte de 2011 décimée par une répression qui a fait plus de 1.000 morts et l'emprisonnement de ses chefs- mais aussi les militants pro-démocratie.

"L'emprisonnement de militants est un vrai retour en arrière dans le processus engagé à la chute de Moubarak", estime James Dorsey, spécialiste du Moyen-Orient, évoquant une "atmosphère de peur voire d'intimidation".

La transition en question

Alaa Abdel Fattah a été arrêté à son domicile un soir et son épouse a dit avoir été

"frappée" lors de cette interpellation. Mohamed Adel a été arrêté dans les locaux d'une ONG mise à sac par des dizaines de policiers en civil. Pendant ce temps, Chafiq et les deux fils de Moubarak étaient acquittés. Pour les militants, les méthodes comme les accusations n'ont pas changé par rapport à l'avant-"révolution".

"Il est clair que le pouvoir laisse désormais la responsabilité exclusive du dossier de l'activisme politique et public à l'appareil sécuritaire, comme cela était le cas" du temps de Moubarak, accuse ainsi le communiqué des 14 ONG égyptiennes.

Les experts s'interrogent sur les réelles intentions des autorités quant à la "feuille de route" annoncée par l'armée et qui promet une transition démocratique, dont la première étape sera un référendum sur la nouvelle Constitution les 14 et 15 janvier, avant des élections législatives et présidentielle mi-2014. Pour Hassan Nafaa, professeur de Sciences politiques à l'Université du Caire, le jugement de dimanche "est une opération de sabotage contre le front qui soutenait la feuille de route" et qui incluait notamment le mouvement du 6-Avril, fondé par M. Maher. Le groupe, fer de lance de la révolte de 2011, a soutenu la transition mais lui a retiré son soutien dimanche soir.

R. I./Agences

CENTRAFRIQUE

Des soldats tchadiens ouvrent le feu à Bangui faisant un mort

Des soldats tchadiens de la Misca ont ouvert le feu lundi sur des manifestants protestant contre leur présence à Bangui, tuant une personne et en blessant plusieurs autres, ont rapporté des manifestants. Un officier de la Mission de l'Union africaine en Centrafrique a confirmé des heurts entre le contingent tchadien et des manifestants aux abords de l'aéroport sans pouvoir confirmer le bilan d'un mort ou fournir de plus amples précisions. Ces violences témoignent d'une montée des tensions dans la capitale entre la majorité, chrétienne, de la population centrafricaine et les forces tchadiennes, de

confession musulmane comme les rebelles de la Séléka. Cette tension vient compliquer les efforts déployés par la communauté internationale pour apaiser les violences inter-confessionnelles dans ce vaste pays enclavé d'Afrique centrale. Les Banguissois accusent les militaires tchadiens de prendre le parti de la Séléka, qui ont pris le pouvoir par les armes en mars, déclenchant une vague de pillages et de meurtres. Une bonne partie des éléments de la Séléka proviennent du Tchad ou du Soudan voisins.

Un porte-parole de l'ONG Médecins Sans Frontières a fait état d'une quarantaine de

personnes soignées lundi pour des blessures au centre médical de MSF installé à l'aéroport. La plupart des personnes soignées ont été en fait victimes de bousculades et de mouvements de panique.

Ce porte-parole, Martin Searle, a précisé qu'une des personnes soignées avait été blessée par balle. Trois autres ont été grièvement blessées après avoir été heurtées par un véhicule. D'après des manifestants, les militaires tchadiens ont foncé sur la foule après avoir reçu des jets de pierres.

Ils nous ont quittés en 2013

En 2013, nous avons dû dire au revoir à des icônes venues de tous milieux : acteurs, réalisateurs, chanteurs, hommes politiques, écrivains. Rendons hommage à ceux que nous avons perdus cette année.



Nelson Mandela

Une icône, un symbole, presque une légende... Les mots manquent pour décrire ce qu'est Nelson Mandela.

Il a consacré presque toute sa vie à la lutte contre la ségrégation raciale menée par la minorité blanche en Afrique du Sud. Il fonde la branche militaire de l'ANC (Congrès national africain) en 1961 qui mène une série d'actes terroristes contre des installations militaires. Il est arrêté et condamné à la prison à perpétuité.

Il sort 27 ans plus dans un pays toujours plus inégalitaire et lâché par la communauté internationale. Il ne cesse alors de plaider la réconciliation des peuples d'Afrique du Sud en rejetant obstinément toute forme de violence. Il devient le premier président noir d'Afrique du Sud en 1994 et ne fera qu'un seul mandat, comme il l'avait promis. Prix Nobel de la Paix en 1993, il restera le symbole de cette nation multiraciale qualifiée de « nation arc-en-ciel ».

Même si l'Afrique du Sud reste l'un des pays les plus inégalitaires du monde, peu de politiciens modernes auront eu une telle influence sur la destinée de leur peuple.

Hugo Chavez

Président du Venezuela pendant 14 ans, Hugo Chavez a succombé à un cancer qu'on lui avait diagnostiqué en 2011. Il intègre l'armée à 17 ans et poursuit ses études à l'académie des sciences militaires. Il y développe une doctrine socialiste s'inspirant des idées de Simon Bolivar, son idole absolue ainsi que Fidel Castro ou Che Guevara.

En 1992, il tente un putsch contre le président Pérez. Il échoue et Chavez atterrit en prison où il y restera jusqu'en 1994, gracié par le président de l'époque, Caldera. En 1998, c'est par la voix démocratique qu'il effectue son retour, en remportant les élections présidentielles. Il est ensuite réélu en 2000, avant de subir un coup d'état raté en 2002. Les Vénézuéliens le plébisciteront ensuite en 2006 et 2012.

Proche du peuple, il a lancé des « missions », offrant de l'argent, un droit au logement et une couverture médicale aux plus démunis, le tout subventionné par l'exportation de pétrole. Obsédé par son



Stéphane Hessel

image, il présente sa propre émission de télé à partir de 1999, qu'il utilise comme tribune pour défendre sa politique mais également pour invectiver son ennemi de toujours, les Etats-Unis. Le jour de sa mort, le 5 mars, est désormais jour férié au Venezuela.

Ancien résistant et diplomate français, il a connu un regain de popularité en 2010 grâce à son livre Indignez-vous !, qui a inspiré des millions de personnes à travers le monde. Mobilisé en 1939, il s'engage ensuite dans les forces libres en 1941. Il est arrêté par la Gestapo et déporté au camp de Buchenwald en 1944. Après la Libération, il entame une carrière de diplomate, en tant que détaché au secrétariat général de l'ONU et participe à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Durant les années Mitterrand, il participe à de nombreuses commissions et consultations gouvernementales, et est élevé au rang d'ambassadeur de France. En parallèle, il écrit une dizaine de romans et essais ainsi que des recueils de poésie, dont il est très friand. Militant et engagé, il a défendu les sans-papiers lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard, et a toujours pris position en faveur des Palestiniens, s'attirant ainsi la foudre des associations juives de France. Il s'est éteint dans la nuit du 26 février, recevant les hommages des plus grands de ce monde. Une pétition demande également à ce qu'il fasse son entrée au Panthéon.

Bernadette Lafont

Le cinéma français a perdu une de ses grandes ambassadrices avec la mort de Bernadette Lafont. L'actrice qui a plus de 120 films à son actif, restera à jamais la fiancée du pirate, film dans lequel elle assouvie sa vengeance en couchant avec tout le village. Victime d'un malaise le 25 juillet dernier, elle est transférée au CHU de Nîmes, mais s'éteint peu après. Elle est enterrée auprès de sa fille, morte à 25 ans, d'une chute d'un ravin, dans sa demeure familiale des Cévennes.

Sa gouaille, son regard malicieux et son naturel (elle n'a jamais pris de cours de théâtre) feront d'elle une des égéries de la Nouvelle vague, et lui permettront de tourner avec les plus grands comme



Truffaut, Chabrol ou Miller. C'est d'ailleurs grâce à un film de ce dernier, L'Effrontée, qu'elle obtiendra le César de la meilleure actrice dans un second rôle, en 1985.

Plus récemment, elle était apparue aux côtés de Charlotte Gainsbourg et Alain Chabat dans Prête-moi ta main et avait tenu le rôle d'une senior dealeuse de cité dans Paulette, énorme succès au box-office français.

Georges Moustaki

Chanteur à barbe et aux longs cheveux, une guitare toujours en bandoulière, Georges Moustaki a écrit des chansons aujourd'hui devenues des classiques de la variété française, comme Milord ou Le Métèque. Né Giuseppe Mustacchi à Alexandrie en 1934, il s'installe à Paris, où il fait une rencontre qui changera sa vie, celle de Georges Brassens, à qui il empruntera le prénom pour son pseudonyme.

Bien avant d'interpréter lui-même ses compositions, il a écrit pour les plus grands : Edith Piaf, Barbara, Juliette Gréco, Serge Reggiani ou encore Yves Montand. Avec plus de vingt albums à son actif, le chanteur a acquis une renommée internationale, qui lui a permis d'assouvir sa soif de voyage tout au long de sa carrière.

Souffrant de graves problèmes respiratoires, il annonce en 2011 être désormais incapable de se produire sur scène. Il meurt le 27 mai, des suites d'un emphysème, recevant les hommages de ses nombreux amis lors de ses obsèques au Père-Lachaise, à Paris.

Pierre Mauroy

Homme politique de gauche, il avait été le premier chef de gouvernement socialiste de la Ve République, à partir de 1981 et jusqu'en 1984, lors de l'accession à la présidence de François Mitterrand. C'est sous son égide que furent lancés l'ISF, la cinquième semaine de congés payés, les 39 heures, l'abolition de la peine de mort et la décentralisation.

Il fut également maire de Lille durant 28 ans. Le grand stade de la ville a d'ailleurs été rebaptisé en son nom, deux semaines après sa mort. Sous son impulsion et grâce aux moyens que lui procure sa fonction de Premier ministre, il lance le plan

textile, le tunnel sous la Manche, et la construction du quartier d'affaires Euralille. Il a été président de l'Internationale socialiste de 1992 à 1999 avant d'en devenir son président d'honneur. Il a participé à toutes les campagnes de la gauche, hormis celle de 2012, trop diminué par ses soucis de santé. Il n'exerçait plus de mandat depuis 2008, date à laquelle il avait cédé son poste maire et de président de la Communauté urbaine de Lille à Martine Aubry. Atteint d'un cancer, il meurt d'un malaise lié à son traitement le 7 juin. Un dernier hommage lui est rendu le 7 juin, en présence de François Hollande, avant son inhumation dans le cimetière de l'est, à Lille.

Margaret Thatcher

La Dame de fer a marqué de son empreinte la politique européenne. Elle est devenue la première femme chef de gouvernement en Europe et détenait le record de longévité d'un Premier ministre en Grande-Bretagne (11 ans). Elle prend les commandes du Royaume Uni alors que le pays est en pleine crise (chômage, récession, conflits sociaux, etc...) et mis sous tutelle du FMI.

Elle prend alors des mesures radicales, muselle les syndicats, privatise des pans entiers de l'économie et démantèle en quasi-totalité le service public. Pourtant le chômage continue sa progression et elle se met le pays à dos. Inflexible, elle ne cède à aucune grève, préférant voir le conflit s'enliser et le climat social se détériorer, comme elle l'a fait lors de la grève de la faim de prisonniers de l'IRA ou de celle des mineurs britanniques.

Signe de son influence sur la politique européenne, elle donnera son nom à une doctrine, le Thatcherisme. A la suite de plusieurs faux pas, elle remet sa démission en 1990. Après plusieurs attaques cérébrales, elle se retire de la vie publique en 2002. Sa fille révèle ensuite qu'elle souffre de démences séniles. L'annonce de sa mort, le 8 avril des suites d'un AVC, a suscité autant de haine, mais aussi d'hommages, que lorsqu'elle dirigeait la Grande-Bretagne. Ses funérailles ont lieu à Londres, en grande pompe, en présence de hauts dirigeants ainsi que de la reine Elisabeth.

LE PALUDISME

Une maladie qui peut être mortelle

Le paludisme est une maladie qui peut être mortelle. Il est dû à des parasites transmis à l'homme par des piqûres de moustiques infectés. En 2012, le paludisme a été à l'origine de 627.000 décès (avec une marge d'incertitude comprise entre 473.000 et 789.000), pour la plupart parmi les enfants africains. Le paludisme est une maladie évitable dont on guérit. Le renforcement des mesures de lutte et de prévention permet de réduire de façon spectaculaire la charge palustre dans certains endroits.

Les voyageurs non immunisés venant de régions exemptes de paludisme sont très vulnérables à la maladie lorsqu'ils sont infectés. Selon les dernières estimations de décembre 2013, on a enregistré, en 2012, 207 millions de cas de paludisme (avec une marge d'incertitude comprise entre 135 millions et 287 millions) qui ont causé 627.000 décès (avec une marge d'incertitude comprise entre 473.000 et 789.000), soit une diminution de la mortalité de 45% au niveau mondial par rapport à 2000 et de 49% dans la Région africaine de l'OMS. La plupart des décès surviennent chez des enfants vivant en Afrique, où chaque minute un enfant meurt du paludisme. En Afrique le taux de mortalité des enfants a diminué de 54% par rapport à 2000. Le paludisme est dû à des parasites du genre *Plasmodium* transmis d'une personne à l'autre par des piqûres de moustiques *Anopheles* infectés, appelés «vecteurs du paludisme», qui piquent principalement entre le crépuscule et le petit matin.

Il existe quatre types de paludisme humain :
- *Plasmodium falciparum* ; *Plasmodium vivax* ; *Plasmodium malariae* ; *Plasmodium ovale*.

Les *Plasmodium falciparum* et *Plasmodium vivax* sont les plus répandus. Le *Plasmodium falciparum* est le plus mortel. Ces dernières années, on a enregistré aussi certains cas humains de paludisme à *Plasmodium knowlesi* – un paludisme du singe rencontré dans certaines zones de forêts d'Asie du Sud-Est.

Transmission

Le paludisme est transmis exclusivement par les piqûres de moustiques *Anopheles*. L'intensité de la transmission dépend de facteurs liés au parasite, au vecteur, à l'hôte humain et à l'environnement. Une vingtaine d'espèces anophèles différentes sont présentes localement en quantités importantes à travers le monde. Toutes les espèces importantes de vecteurs piquent la nuit. Les *Anopheles* se reproduisent dans l'eau et chaque espèce a ses préférences; certaines par exemple préfèrent l'eau douce de faible profondeur comme les flaques, les rizières et les empreintes laissées par les sabots d'animaux. La transmission est plus intense aux endroits où les espèces de vecteurs ont une durée de vie relativement longue (ce qui permet au parasite de compléter son cycle de développement à l'intérieur du moustique) et piquent plutôt les êtres humains que les animaux. Par exemple, la longue durée de vie et la forte préférence pour l'homme des espèces africaines de vecteurs expliquent que plus de 90% des décès par paludisme enregistrés dans le monde surviennent en Afrique. La transmission dépend aussi des conditions

climatiques qui peuvent influencer sur l'abondance et la survie des moustiques, telles que le régime des précipitations, la température et l'humidité. À beaucoup d'endroits, la transmission est saisonnière avec un pic pendant ou juste après la saison des pluies. Des épidémies de paludisme peuvent survenir lorsque le climat et d'autres conditions favorisent soudainement la transmission dans des régions où les populations sont peu ou ne sont pas immunisées. Elles peuvent aussi survenir lorsque des personnes faiblement immunisées se déplacent vers des régions de transmission intense, par exemple pour trouver du travail ou en tant que réfugiés. L'immunité humaine est un autre facteur important, en particulier chez les adultes dans les zones de transmission modérée à intense. L'immunité se développe après des années d'exposition et, bien qu'elle ne confère jamais une protection totale, elle réduit le risque que l'infection palustre cause des troubles sévères. C'est la raison pour laquelle la plupart des décès par paludisme en Afrique surviennent chez de jeunes enfants, tandis que, dans les zones de faible transmission et où la population est peu immunisée, tous les groupes d'âge sont exposés.

Symptômes

Le paludisme est une maladie caractérisée par des épisodes fébriles aigus. Les symptômes apparaissent au bout de sept jours ou plus (généralement 10 à 15 jours) après la piqûre de moustique infectante. Les premiers symptômes – fièvre, maux de tête, frissons et vomissements – peuvent être modérés et difficiles à attribuer au paludisme. S'il n'est pas traité dans les 24 heures, le paludisme à *P. falciparum* peut évoluer vers une affection sévère souvent mortelle. Les enfants fortement atteints développent fréquemment un ou plusieurs des symptômes suivants: anémie sévère, détresse respiratoire consécutive à une acidose métabolique ou paludisme cérébral. Chez l'adulte, on observe aussi fréquemment une atteinte de tous les organes. Dans les zones d'endémie, les personnes peuvent parfois être partiellement immunisées, et il peut y avoir des infections asymptomatiques. Pour les paludismes à *P. vivax* et à *P. ovale*, des rechutes cliniques peuvent se produire des semaines ou des mois après la première infection même si le patient a quitté la zone impaludée. Ces nouveaux épisodes sont dus à des formes hépatiques « dormantes » (qui n'existent pas avec *P. falciparum* et *P. malariae*), et un traitement spécial – ciblé sur ces stades hépatiques – est impératif pour guérir complètement le malade.

Qui est exposé ?

Près de la moitié de la population du monde

est exposée au paludisme. La plupart des cas de paludisme et des décès dus à cette maladie surviennent en Afrique subsaharienne. Toutefois, l'Asie, l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, le Moyen-Orient et certaines parties de l'Europe sont également affectés. En 2013, 97 pays étaient confrontés à une transmission continue du paludisme.

Les groupes de population les plus spécialement à risque sont :

Les jeunes enfants vivant dans des zones de transmission stable qui n'ont pas encore développé une immunité les protégeant contre les formes les plus sévères de la maladie. Les femmes enceintes non immunisées le paludisme entraîne des taux élevés de fausses couches et peut provoquer des décès maternels. Les femmes enceintes semi-immunisées dans les régions de forte transmission. Le paludisme peut entraîner des fausses couches et un faible poids de naissance chez le nouveau-né, en particulier lors de la première et de la seconde grossesse. Les femmes enceintes semi-immunisées infectées par le VIH dans les zones de transmission stable ont un risque accru de contracter le paludisme pendant toute leur grossesse. En cas d'infection palustre du placenta, ces femmes ont aussi un risque plus élevé de transmettre l'infection à VIH à leurs nouveau-nés.

Les personnes vivant avec le VIH/sida

Les voyageurs internationaux en provenance de régions exemptes de paludisme car ils ne sont pas immunisés. Les immigrants venus de régions d'endémie et leurs enfants qui vivent dans des zones exemptes de paludisme et qui retournent dans leur pays d'origine pour y rendre visite à des amis ou à de la famille sont également exposés, car leur immunité a diminué ou disparu.

Diagnostic et traitement

Le diagnostic et le traitement précoces du paludisme réduisent l'intensité de la maladie et permettent d'éviter qu'elle ne devienne mortelle. Ils contribuent aussi à réduire la transmission du paludisme. Le meilleur traitement disponible, en particulier pour le paludisme à *P. falciparum*, est une association médicamenteuse comportant de l'artémisinine (ACT). L'OMS recommande que, dans tous les cas présumés, le paludisme soit confirmé par un diagnostic basé sur la recherche des plasmodies (par microscopie ou test diagnostique rapide) avant d'administrer un traitement. La confirmation parasitologique peut être obtenue en moins de 15 minutes. Un traitement uniquement symptomatique ne doit être envisagé que si le diagnostic parasitologique n'est pas possible. On trouvera des recommandations plus détaillées dans les Directives pour le traitement du

paludisme.

Résistance aux antipaludiques

La résistance aux antipaludiques est un problème récurrent. La résistance de *P. falciparum* aux précédentes générations de médicaments comme la chloroquine et la sulfadoxine-pyriméthamine (SP) s'est généralisée au cours des années 1970 et 1980, sapant les efforts de lutte antipaludique et inversant la tendance des progrès accomplis en matière de survie de l'enfant. Ces dernières années, une résistance à l'artémisinine a été signalée dans quatre pays de la sous-région du Grand Mékong: le Cambodge, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam. Si de nombreux facteurs contribuent vraisemblablement à l'apparition et à la propagation d'une résistance, le recours à l'artémisinine utilisée seule par voie orale apparaît comme une cause importante. Lorsqu'ils sont traités avec une monothérapie à base d'artémisinine, les patients peuvent être tentés d'interrompre trop vite leur traitement dès que les symptômes ont disparu. Mais ils ne sont alors que partiellement guéris et des parasites persistent dans leur sang. Sans l'administration d'un second médicament en association (comme avec l'ACT), ces parasites résistants survivent et peuvent être transmis à un moustique et à une autre personne. Si la résistance à l'artémisinine progresse et gagne d'autres régions géographiques étendues, les conséquences pour la santé publique pourraient être très graves, car aucun autre antipaludique de remplacement ne sera disponible avant au moins cinq ans.

L'OMS préconise une surveillance systématique de la résistance aux médicaments antipaludiques et aide les pays à renforcer leurs efforts dans ce domaine de recherche important. Des recommandations plus complètes figurent dans le Plan mondial de l'OMS pour endiguer la résistance à l'artémisinine (Global Plan for Artemisinin Resistance Containment) lancé en 2011.

Prévention

La lutte antivectorielle reste le principal moyen de réduire la transmission du paludisme au niveau communautaire. C'est la seule intervention qui peut ramener une forte transmission à des niveaux quasiment nuls. Pour les personnes, la protection individuelle contre les piqûres de moustique représente le premier moyen de défense contre le paludisme. Deux formes de lutte antivectorielle sont efficaces dans beaucoup de situations. Ce sont les moustiquaires imprégnées d'insecticides (MI). Les moustiquaires à imprégnation durable (MID) sont celles qui sont les plus fréquemment distribuées dans les programmes de santé publique. L'OMS recommande une

couverture universelle de la lutte antivectorielle dans la plupart des régions. Le moyen le plus efficace et le moins coûteux d'y parvenir est de fournir des moustiquaires à imprégnation durable de façon à ce que chacun puisse dormir toutes les nuits sous une telle moustiquaire. Les pulvérisations d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations La pulvérisation d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations est un moyen très efficace pour réduire rapidement la transmission du paludisme. Pour obtenir un résultat optimal, il faut pulvériser au moins 80% des habitations dans les zones ciblées. Cette pulvérisation est efficace pendant 3 à 6 mois en fonction du type d'insecticide utilisé et du type de surface pulvérisée. Le DDT peut être efficace pendant 9 à 12 mois dans certains cas. Des insecticides à effet rémanent plus long sont actuellement en cours d'élaboration de même que de nouvelles classes de produits destinés aux programmes de pulvérisation. La maladie peut également être prévenue au moyen d'antipaludiques. Les voyageurs peuvent se protéger au moyen d'une chimioprophylaxie qui supprime le stade sanguin de l'infection palustre, ce qui empêche le développement de la forme clinique de la maladie. L'OMS recommande en outre le traitement préventif intermittent par la sulfadoxine-pyriméthamine pour les femmes enceintes vivant dans des zones de forte transmission, à chaque visite prénatale programmée après le premier trimestre. De même, pour les nourrissons vivant dans des zones de forte transmission d'Afrique, 3 doses de sulfadoxine-pyriméthamine en traitement préventif intermittent sont recommandées en même temps que les vaccinations systématiques. En 2012, l'OMS a recommandé la chimioprévention saisonnière du paludisme comme stratégie complémentaire de prévention antipaludique pour le Sahel. Cette stratégie prévoit l'administration d'un traitement d'un mois d'amodiaquine et de sulfadoxine-pyriméthamine à tous les enfants de moins de 5 ans pendant la saison de forte transmission.

Résistance aux insecticides

Une grande partie des succès obtenus jusqu'ici contre le paludisme est due à la lutte antivectorielle, largement tributaire de l'emploi de pyréthrinoides, qui sont la seule catégorie d'insecticides utilisés pour l'imprégnation des moustiquaires imprégnées d'insecticides et des moustiquaires à imprégnation durable. Ces dernières années, une résistance aux pyréthrinoides a fait son apparition dans de nombreux pays. Dans certaines zones, on a détecté une résistance aux quatre classes d'insecticides utilisées en santé publique. Fort heureusement, cette résistance n'a que rarement été associée à une baisse de



l'efficacité, et les moustiquaires à imprégnation durable et la pulvérisation d'insecticides à effet rémanent restent des moyens très efficaces dans presque toutes les situations. L'Afrique subsaharienne et l'Inde – caractérisés par de hauts niveaux de transmission et de nombreuses informations faisant état d'une résistance aux insecticides – suscitent néanmoins de grandes préoccupations à cet égard. La mise au point d'insecticides nouveaux et différents est devenue prioritaire et plusieurs composés prometteurs sont actuellement testés. La mise au point de nouveaux insecticides pour l'imprégnation des moustiquaires est une priorité particulière. La détection d'une résistance aux insecticides devrait donc être une composante essentielle de tous les efforts nationaux de lutte antipaludique, afin de garantir la mise en œuvre des méthodes de lutte antivectorielle les plus efficaces. Le choix d'un insecticide pour les pulvérisations à l'intérieur des habitations devrait toujours être une décision prise sur la base des données locales récentes concernant la sensibilité des vecteurs cibles. Afin de garantir une riposte mondiale rapide et coordonnée face à la menace de résistance aux insecticides, l'OMS a collaboré avec un large éventail de partenaires et élaboré un plan mondial de gestion de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides (GPIRM), publié en mai 2012. Ce plan définit une stratégie en cinq volets appelant la communauté internationale à planifier et mettre en œuvre des stratégies de gestion de la résistance aux insecticides dans les pays d'endémie palustre; assurer un suivi de la résistance et une surveillance entomologique appropriés et rapides ainsi qu'une gestion efficace des données; mettre au point des

outils de lutte antivectorielle nouveaux et novateurs; combler les lacunes des connaissances concernant les mécanismes de la résistance aux insecticides et l'impact des méthodes de gestion actuelles de celle-ci; et vérifier que des mécanismes efficaces (sensibilisation et ressources financières) soient mis en place.

Surveillance

Le suivi des progrès est une difficulté majeure dans la lutte antipaludique. Les systèmes de surveillance du paludisme ne détectent qu'environ 14% du nombre estimatif mondial de cas. Des systèmes de surveillance plus solides sont donc nécessaires d'urgence pour permettre une riposte rapide et efficace dans les régions d'endémie palustre et éviter ainsi les flambées et les résurgences, suivre les progrès et mettre les gouvernements et la communauté internationale face à leurs responsabilités. En avril 2012, le directeur général de l'OMS a présenté de nouveaux manuels de surveillance mondiale pour la lutte contre le paludisme et son élimination, et invité instamment les pays d'endémie à renforcer leurs systèmes de surveillance du paludisme. Cette invitation s'inscrivait dans un appel plus large à renforcer les tests de diagnostic, le traitement et la surveillance, à savoir l'initiative dite en anglais des 3 T : Test Treat Track pour Tester Traiter Suivre.

Élimination

L'élimination du paludisme est définie comme l'interruption de la transmission locale de la maladie véhiculée par le moustique dans une zone géographique déterminée, c'est-à-dire une incidence de zéro

cas contracté localement. L'éradication est définie comme une incidence mondiale permanente de zéro cas de paludisme causé par un agent déterminé et s'applique donc à une espèce particulière de parasite. Sur la base des cas signalés en 2012, 52 pays sont sur la bonne voie pour réduire leurs taux d'incidence de cas de paludisme de 75%, en ligne avec les objectifs de l'Assemblée mondiale de la Santé fixés pour 2015. Une utilisation à grande échelle des stratégies recommandées par l'OMS et des outils actuellement disponibles ainsi qu'un fort engagement national et des efforts coordonnés avec les partenaires permettront à davantage de pays – en particulier ceux où la transmission de la maladie est faible et instable – de réduire leur fardeau de la maladie et de progresser vers l'élimination du paludisme. Ces dernières années, l'élimination a été certifiée dans 4 pays par le Directeur générale de l'OMS, à savoir les Émirats arabes unis (2007), le Maroc (2010), le Turkménistan (2010) et l'Arménie (2011). Vaccins contre le paludisme Il n'existe actuellement aucun vaccin homologué contre le paludisme ou aucun autre parasite de l'homme. Un vaccin expérimental contre *P. falciparum*, connu sous le nom de RTS,S/AS01, est le plus avancé. Ce vaccin est actuellement évalué dans le cadre d'un vaste essai clinique dans 7 pays d'Afrique. En fonction des résultats finaux de l'essai clinique, l'OMS recommandera ou non l'utilisation du vaccin. Les résultats définitifs sont attendus fin 2014 et une recommandation relative à l'adjonction ou non de ce vaccin aux moyens de lutte actuellement utilisés devrait être formulée en 2015.

Source Organisation mondiale



ACCUSÉ

levez-vous !



VOL ET TENTATIVE DE MEURTRE

Criminel à peine sorti de l'enfance

Il est légitime que l'on aime ses enfants et qu'on leur offre tout ce qui peut contribuer à les rendre heureux. Mais force est de constater que de nos jours, le meilleur cadeau que l'on puisse offrir à ses enfants est une panoplie de conseils à même de les préserver des mauvaises rencontres.

Car, et tout le monde vous le confirmera, nos quartiers sont infestés de gens capables du pire, comme on peut le voir dans l'affaire qui suit.

Nous sommes le 17 novembre 2011, à proximité d'un CEM, aux Eucalyptus, dans la périphérie Est algéroise.

Mourad et Salah (tous deux âgés de 15 ans) viennent de sortir de classe à 15h et au lieu de rentrer chez eux directement, ils décidèrent d'attendre deux copines qui devaient sortir elles aussi parce que leur prof était absent. Comme elles ne se manifestaient pas, Salah s'impatienta :

- A mon avis, Mourad, elles sont déjà sorties...

- Hum... C'est possible... Attends, je vais téléphoner à l'une d'elles. Tiens je vais appeler Malika... Elle, elle répond toujours au téléphone et à la première sonnerie ; c'est à croire qu'elle est venue au monde avec un téléphone accroché au cou !

Malika répondit effectivement avant même que la première sonnerie n'ait fini de retentir.

- Où êtes-vous, les filles ? Cela fait un bon moment que nous vous attendons, Salah et moi.

- Et moi cela fait un bon moment que je suis rentrée... Nabila aussi est rentrée...

- Vous avez fait l'école buissonnière ou quoi ?

- Mais pas du tout. Notre prof de maths



est absent pour deux jours...

- Ah ! mais ce n'est pas gentil de rentrer à la maison... parce que Salah et moi non plus n'avons pas eu cours. Nous aurions pu profiter de tout ce temps libre pour organiser une sortie à quatre... Vous aimez sortir avec nous, n'est-ce pas, toi et Nabila ?

Mourad n'eut pas le loisir d'attendre et d'entendre la réponse de Malika. Il venait de voir un individu s'approchant de lui et il éteignit son téléphone portable qu'il fourra dans la poche intérieure de son blouson en skai. Un individu qui s'appelait Toufik et dont il connaissait la dangerosité pour l'avoir souvent vu accomplissant de sales besognes. Il devait avoir 18 ans et déjà il avait un palmarès riche en mauvais coups. Tous ceux qui le voient, même pour la première fois, ne peuvent s'empêcher de se dire qu'il avait une tête à finir ses jours en prison.

Le jeune homme s'immobilisa devant Mourad et lui dit sur un ton menaçant :

- Je sais que tu as un portable «mam-may» (très sophistiqué) auquel tu tiens beaucoup. C'est pourquoi je ne te le prendrai pas... Je me contenterai de la carte mémoire qu'il contient. Allez donne-la moi et n'en parlons plus.

Mourad avait compris que cette curieuse proposition avait pour but de l'inciter à sortir son téléphone qu'il avait l'intention de prendre aussi bien sûr.

Le jeune truand était grand de taille et très fort. Mourad se dit que même aidé de son ami Salah, il n'en viendrait pas à bout. Et puis, il fallait être cinglé pour devenir l'ennemi d'un gars comme ce voyou. Aussi décida-t-il de prendre ses jambes à son cou.

- Aya Salah ! el Harba tsellek ! (Allez Salah, sauve qui peut !)

Alors qu'ils allaient se mettre à courir

ils virent leur chemin barré par deux autres gars qui devaient avoir le même âge qu'eux et qu'ils avaient souvent vus en compagnie de Toufik.

L'un des deux voyous attrapa Mourad par les épaules en vociférant :

Toi, tu ne t'en iras qu'une fois que tu nous auras donné ton téléphone portable.

Pour toute réponse, Mourad le poussa violemment, se libéra de son emprise et reprit la fuite suivi de son camarade de classe. Les trois voyous les poursuivirent mais en fait seul Mourad les intéressait parce que lui seul avait un téléphone portable. Ils finirent par le rattraper. Toufik, le chef de bande, s'approcha de lui tout en sortant un couteau qu'il planta au milieu de la poitrine de Mourad qui hurla longuement avant de s'affaler sur l'asphalte, au beau milieu des passants. Les deux complices en voyant Mourad se vider de son sang s'enfuirent. Leur chef s'agenouilla près du corps pour sortir le téléphone portable de sa victime. Mais quand il eut vu qu'une foule était en train de se constituer autour de lui et de sa victime, il préféra s'enfuir à son tour.

Le collégien fut transporté de toute urgence à l'hôpital Zemirli où il subit une opération très délicate tout près du cœur. Le coup qu'il avait reçu était si méchant qu'il dut passer deux semaines en salle de réanimation et sous surveillance médicale accrue.

Il y a quelques jours, le voyou, qui maintenant a 19 ans, a été jugé à la cour d'Alger.

La cour a requis 20 ans de prison ferme contre lui. Après délibérations, il lui fut infligé 7 ans de prison ferme.

Ses deux complices n'ont pu comparaître parce qu'ils sont encore mineurs. Ce n'est que partie remise. Si leurs parents et la société ne font rien pour les récupérer, à leur majorité, ils feront parler d'eux à leur tour. Hélas !

K. A.

MEURTRE

Aux douze coups de minuit

De nombreux jeunes hommes au moment d'enterrer leur célibat décident d'offrir à leurs amis d'ultimes et mémorables libations. C'est ce que Farid avait décidé de faire lorsqu'il fut sur le point de se marier.

Farid avait rencontré dans le quartier (à Chevalley) quelques-uns de ses amis qu'il savait portés sur la bouteille et leur dit :

- Ah ! les amis... Plus que dix jours et vous ne me verrez plus en votre compagnie. J'aurais d'autres «occupations».

- On a compris, on a compris, lui répondit Nounou... et tu as raison... Fonder un foyer est plus intéressant et plus sain... mais j'espère que tu vas organiser quelque chose aux copains...

- Et comment ! Bien sûr que j'organiserai quelque chose... La fête aura lieu le plus normalement du monde

dans une salle des fêtes, mais pour les copains j'ai loué un local où j'ai fait installer des tables, des chaises et même un congélateur. Il y aura de la bière à gogo et spécialement pour les copains et les copains des copains ! Je veux que la fiesta soit totale.

La bande de copains s'écria en chœur :

- Vive Farid ! Vive Farid !

Et l'un d'eux, Aïssa, d'une voix nasillarde lui lança :

- Ah ! Farid, je sens que ton mariage sera inoubliable dans le quartier...

- Hum... c'est ce que je pense aussi, ajouta un autre.

Le 18 juillet 2011, vers 1 heure du matin, alors que Farid s'appêtait à vivre sa première nuit en tant que futur père de famille, on frappa à la porte de sa chambre. Il ouvrit et vit son père. Celui-ci lui dit :

- Il y a un fourgon de police dehors... les policiers

veulent que tu les suives au commissariat.

- Pourquoi ? Qu'ai-je fait ?

- Tu as ouvert un bar nocturne pour tes amis, n'est-ce pas ?

- Oui...

- Eh bien sous l'effet de l'alcool, un de tes amis a tué un autre de tes amis avec un couteau !

Pour les besoins de l'enquête, Farid passa la nuit et une partie de la journée du lendemain au commissariat.

Quant à Aïssa, son ami meurtrier, il a été jugé à la cour d'Alger il y a deux semaines. La peine capitale a été requise contre lui.

Aïssa avait finalement raison ; le mariage de Farid fut mémorable. Surtout pour lui.

K. A.

4e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER (FICA) DÉDIÉ AU FILM ENGAGÉ

Le malheur des uns fait le bonheur des autres !

La souffrance dure et sévère subie par les Palestiniens et leur résistance face au dilemme colonial a été au centre d'un film projeté mardi dernier en compétition officielle du 4e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé.

PAR : IDIR AMMOUR

Cette fiction intitulée "Emigrer dans l'espoir d'une vie meilleure ou rester se battre auprès des siens en Palestine", du réalisateur palestinien Rashid Masharawi met en scène cette déchirure à travers l'histoire de deux frères Sami et Miled dit "Stéréo". Cette distinction est inscrite au nom du peuple palestinien. Il est fort possible qu'aucun peuple au monde n'ait eu à subir les souffrances que le peuple palestinien a subies. La résistance légendaire de ce peuple est une leçon donnée à tous les militants et à toutes les personnes honorables de ce monde. Ce film, d'une durée de 90 min, évoque un bombardement qui a touché l'appartement de Stéréo où il a perdu son épouse et son jeune frère Sami y a laissé l'ouïe et la parole. A partir de ce moment les frères décident de tout laisser tomber et émigrer au Canada. Stéréo abandonne son métier de chanteur, qui lui a valu ce surnom, et la tombe de son épouse et Sami son projet de mariage et sa fiancée. A quelques jours de l'entretien au consulat les frères apprennent qu'ils leur manque une somme importante pour obtenir les visas, c'est ainsi qu'ils se remettent au travail comme techniciens du son, louant leur service lors des fêtes familiales, des cérémonies officielles ou des manifestations populaires anticolonialistes. Entre temps, Stéréo se heurte à l'égoïsme de son entourage qui tente de le dissuader de partir et de rester, reprendre son travail et la lutte. Sa sœur essaye même de saboter le voyage à leur insu. La fiancée de Sami fait tout, elle aussi, pour garder son futur mari qui la fuit depuis, n'acceptant pas son handicap. Dans leur travail, les frères reflètent



avec ironie la réaction de la jeunesse palestinienne devant les discours et les promesses officielles auxquelles elle ne croit plus. En faisant ses comptes, Stéréo reprend conscience de ses actes et regrette d'avoir encaissé de l'argent pour louer son matériel lors de la cérémonie de commémoration des massacres de Sabra et Chatila de 1982. Réalisateur palestinien reconnu, Rashid Masharawi a créé un centre de production et de distribution cinématographique pour promouvoir le cinéma palestinien. Il subventionne également un cinéma mobile pour des projections dans les camps de réfugiés. Comme le cinéma est là pour exprimer tous les maux que subi l'être humain à travers les quatre points cardinaux, la cinémathèque a été

témoin, lundi dernier, d'un long-métrage de fiction intitulé "No" du cinéaste chilien Pablo Larrain. Toujours à la même occasion, ce film met en évidence le rôle du langage publicitaire dans le succès populaire des opposants au maintien de Pinochet au pouvoir lors du référendum de 1988. Réalisé en 2012, ce drame de 117 mn relate, de la conception à la diffusion, de spots de campagne d'opposants à Augusto Pinochet, autorisés sous la pression internationale et pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire de 1973, à s'exprimer sur les ondes de la télévision publique chilienne. Le succès de cette campagne, qui précipitera la chute du dictateur en 1990, est mené grâce aux idées novatrices d'un jeune publicitaire, René

Saavedra, campé par l'acteur mexicain Gael Garcia Bernal. Ce dernier, jeune père célibataire nourri aux codes de la publicité (simplicité du message, sentiments positifs, esthétique tout en couleurs, musique, etc...) revenu d'exil, choisit le thème de la joie, un sentiment qui va s'avérer unificateur et porteur d'espoir pour des milliers de Chiliens malmenés par 15 années d'une dictature militaire les plus sanglantes d'Amérique Latine. Près de 32.000 Chiliens ont été tués ou ont disparu, alors que 38.000 autres avaient été torturés ou exilés sous la dictature d'Augusto Pinochet. Devant le succès du slogan "No Mass" (plus jamais à la torture, à la précarité, etc...) porté par des affiches arc-en-ciel représentant toutes les sensibilités politiques au Chili, René Saavedra va apprendre lui-même à croire à un autre avenir pour son pays. Filmé avec des caméras d'époque qui lui confèrent un aspect plus réaliste, le film met également l'accent sur les tentatives d'intimidation et menaces dont sont victimes les concepteurs de cette campagne médiatique, étonnamment moderne qui détonne avec le lyrisme auto glorifiant du pouvoir en place. Coproduit par le Chili, le Mexique et les Etats-Unis, le film *No*, troisième volet d'une trilogie consacrée à la dictature chilienne du réalisateur, avait été nominé aux Oscars en 2013 dans la catégorie du meilleur film étranger. Dédié au film engagé, le 4e FICA se poursuit jusqu'au 26 décembre avec huit longs métrages et onze films documentaire en compétition.

49e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE CHEIKH LARBI BENSARI

Hommage au chantre de la musique andalouse

Des manifestations culturelles et artistiques commémorant le 49e anniversaire de la mort du chantre de la musique andalouse cheikh Larbi Bensari ont lieu lundi à la maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen. Parmi les activités programmées, une exposition met en relief des aspects importants du parcours artistique richissime de cheikh Larbi Bensari (1863-1964), notamment les soirées qu'il a animées en compagnie de son orchestre et de son fils cheikh Redouane dans le pays comme à l'étranger, ainsi que ses effets personnels, ses instruments de musique, dont le luth et le violon. Une table ronde sera animée à cette occasion par des professeurs et chercheurs dans le genre andalou, s'articulant autour du parcours artistique du chantre Larbi Bensari, son rôle dans la préservation du patrimoine artistique et musical, mais aussi de son fils Redouane qui poursuit cette œuvre. La manifestation sera clôturée jeudi soir par une soirée animée par le grand orchestre de Tlemcen qui comprend une élite de musiciens affiliés aux associations de musique andalouse de la ville. La troupe jouera des morceaux dans les genres andalous, hawzi et Aroubi qui avaient été interprétés par le cheikh. Larbi Bensari, décédé le 24 décembre 1964, est un symbole de la musique andalouse et doyen de la chanson traditionnelle. Il a acquis une grande notoriété grâce à un travail acharné mené près de 80 ans en Algérie et à travers les pays du Maghreb. Il a également participé à des manifestations internationales notamment le premier congrès de la musique arabe au Caire (Egypte) en 1932.

CHANTEURS ET
DICTATEURS

Quand l'argent n'a pas d'odeur...

La chanteuse américaine a été épinglée par une ONG de défense des droits de l'Homme après avoir chanté dimanche 15 décembre — contre un cachet de plus d'un million de dollars — dans la capitale angolaise, Luanda, lors d'un gala. La réception était sponsorisée par la milliardaire Isabel Dos Santos, la fille du président José Eduardo Dos Santos, au pouvoir depuis plus de 30 ans et accusé d'autoritarisme. C'est une récidive pour la diva. Selon un câble de Wikileaks, Mariah Carey avait déjà reçu un million de dollars, fin 2008, pour chanter devant le clan Kadhafi à l'occasion du nouvel an. "On dirait que Mariah Carey raffole de l'argent des dictateurs", a ironisé le président de la Human Rights Foundation, Thor Halvorssen

SYNDROME DES JAMBES SANS REPOS

Une maladie invalidante

Le «*Syndrome des jambes sans repos*» (SJSR) est une maladie touchant essentiellement les personnes de plus de 40 ans. Bien que décrite dans les revues scientifiques depuis 1945, elle est mieux connue depuis ces 30 dernières années.

Cette maladie, peu grave, peut s'avérer pourtant très invalidante. En effet, lorsque le malade est en phase de détente (relaxation, se met au lit le soir au coucher), les membres inférieurs commencent à lui démanger. Il peut ressentir des picotements, de la chaleur, des fourmillements. Son soulagement repose sur le lever et la marche. Les symptômes réapparaissent dès que le malade se remet au lit et essaie de s'endormir.

Ainsi, la première complication du SJSR est l'insomnie, vu que les symptômes guettent le malade dès qu'il se met au lit.

Les causes du SJSR sont mal connues, mal définies, mais il semblerait qu'il y ait une déficience de dopamine, un neurotransmetteur participant à la transmission nerveuse.

C'est la raison pour laquelle le traitement du SJSR repose essentiellement sur la classe médicamenteuse des agonistes dopaminergiques.

A part les déficits en dopamine, il semblerait également que le manque de fer, d'acide folique ou encore de vitamine B12 seraient responsables de la survenue du SJSR. Ainsi, on pourrait prévenir le SJSR en améliorant son alimentation.

Définition du syndrome des jambes sans repos

Le «*Syndrome des jambes sans repos*» (SJSR) est également appelé «*Impatience*», «*Impatience dans les jambes*», «*Impatience nocturne*» ou «*Syndrome de Wittmaack-Ekbom*». Ekbom étant le scientifique, qui en 1945 publia la première étude sur ce syndrome.

Ainsi, les symptômes du syndrome des jambes sans repos se manifestent essentiellement lors de périodes de moindre activité, comme lorsque l'on se détend ou que l'on se met au lit le soir, au coucher.

Le Syndrome des jambes sans repos n'est pas une maladie grave en soi, mais elle est surtout très inconfortable, car elle nuit souvent à la qualité du sommeil.

Causes de la maladie

Les scientifiques savent que le «*Syndrome des jambes sans repos*» est dû à une déficience en dopamine, les causes du (SJSR) sont pourtant mal définies. Pour l'instant, on avance des hypothèses suivantes :

- Un manque dans certains éléments essentiels de la nourriture comme la vitamine B12, l'acide folique (vitamine B9), le fer

- Une prédisposition génétique
- Des maladies chroniques
- Un effet secondaire de certains médicaments

- La grossesse
- Une déficience en dopamine.

La dopamine est un neurotransmetteur. C'est-à-dire que c'est une substance chimique, naturellement présente dans le corps et qui intervient dans la transmission nerveuse. Grâce à la dopamine, les informations sur les mouvements sont



manque de dopamine (un neurotransmetteur).

L'anamnèse médicale

Le médecin s'intéressera tout d'abord à la description des symptômes par le malade, puis à ses antécédents familiaux, vu l'existence d'antécédents génétiques possibles.

Les tests sanguins

Par les tests sanguins, le médecin dosera notamment le fer (taux de ferritine, d'hémoglobine). Il s'intéressera également au taux d'acide folique et de vitamine B12.

Pour poser un diagnostic de SJSR, il est essentiel de réunir 4 critères. Ces critères sont édictés par l'International Restless Legs Syndrome Study Group. Ces critères sont les suivants :

- Besoin de bouger les jambes, faisant suite à un inconfort dans les jambes (fourmillements, picotements)

- Apparition des symptômes lors de périodes d'inactivité (relaxation, pause, au coucher), en position assise ou couchée

- Aggravation des symptômes le soir et la nuit

- Amélioration de l'état du malade en bougeant les jambes (les étirer, se lever, marcher, plier les genoux, massage).

Complications du Syndrome des jambes sans repos

La complication principale du Syndrome des jambes sans repos est l'altération de la qualité de vie.

La qualité du sommeil est entravée. La personne ne peut dormir d'une traite et peut souffrir d'insomnie. Ne pouvant se régénérer, le manque de sommeil se répercute alors sur son travail, sa vie sociale. Cela devient un cercle infernal.

Bien que le SJSR soit dû à une déficience de dopamine, comme dans la maladie de Parkinson. Une personne malade de SJSR ne présente pas plus de risque de développer la maladie de Parkinson. Cette remarque est également importante pour les personnes souffrant de SJSR et traitées par des médicaments dopaminergiques, car ce sont souvent des médicaments également utilisés dans la maladie de Parkinson. Il est donc essentiel que le médecin et le pharmacien leur expliquent bien les raisons de ce choix de classe thérapeutique pour le traitement du SJSR.

Le traitement du Syndrome des jambes sans repos (SJSR) se fait de plusieurs manières. Le médecin pourra traiter la ou les causes de la maladie ou utiliser des médicaments pour atténuer les symptômes ou pour traiter la maladie.

Comme certaines carences, certaines maladies ou encore certains médicaments peuvent causer le SJSR, le médecin pourra traiter la cause et ainsi traiter le SJSR. C'est notamment le cas lors de carence en fer, en vitamine B12 ou en acide folique.

En cas de maladie causant le SJSR, il a été observé qu'un patient souffrant d'insuffisance rénale, guérissait du SJSR, une fois une greffe de rein réalisée.

Source Creapharm

transmis du cerveau aux membres. Une déficience en dopamine existe également dans la maladie de Parkinson. Ainsi, dans le SJSR, il existe un manque de dopamine dans le cerveau et la moelle épinière.

- Une carence en fer

Le fer est un oligo-élément indispensable au fonctionnement du corps humain. Il entre notamment dans la composition de l'hémoglobine (molécule transportant l'oxygène). Dans le cas concret du SJSR, le fer intervient dans la fabrication de la dopamine. Une anémie (même faible) pourrait entraver la fabrication de la dopamine.

- Une prédisposition génétique

Sans véritable explication scientifique, il semblerait que les cas de SJSR seraient plus nombreux au Canada francophone (surtout au Québec) et en Italie. Très peu d'asiatiques sont concernés. De plus, les personnes de sexe féminin sont aussi plus nombreuses à souffrir du SJSR. Raison pour laquelle, on avance des hypothèses sur une éventuelle prédisposition génétique.

- Les maladies chroniques

Le SJSR peut exister seul, cependant, il semblerait que certaines maladies peuvent exister en parallèle. On soupçonne d'ailleurs que certaines maladies chroniques puissent déclencher la survenue du SJSR. Ces maladies sont le diabète, la polyarthrite rhumatoïde, la fibromyalgie, l'insuffisance rénale.

- La grossesse

Certaines femmes enceintes peuvent souffrir de SJSR. Les symptômes apparaissent surtout lors du 3e trimestre. Une amélioration survient quelques temps avant l'accouchement.

Personnes à risque Syndrome des jambes sans repos.

Les personnes susceptibles de dévelop-

per un Syndrome des jambes sans repos (SJSR), sont les personnes suivantes :

- Les personnes dont un membre de la famille souffre déjà de SJSR, vu la prédisposition génétique

- Les femmes
- Les personnes âgées de plus de 40 ans
- Les personnes diabétiques
- Les personnes souffrant de fibromyalgie

- Les personnes souffrant de polyarthrite rhumatoïde

- Les personnes souffrant d'insuffisance rénale

- Les personnes carencées en fer, vitamine B12 et acide folique

- Les personnes prenant des antidépresseurs tricycliques

- Les personnes prenant du lithium
- Les femmes enceintes (3e trimestre de grossesse).

Remarquons tout de même que le SJSR peut tout de même toucher des enfants, bien que cela soit plus rare.

De plus, bien que la dopamine soit déficiente dans le SJSR et la maladie de Parkinson, les personnes souffrant de Parkinson ne développent pas forcément le SJSR. Le Parkinson n'est donc pas un facteur aggravant.

Parfois, les malades ont également mal. De plus, il arrive, dans des cas plus graves, que les bras soient aussi touchés. Les symptômes peuvent durer quelques minutes. Parfois, le malade peut souffrir pendant des heures.

Diagnostic Syndrome des jambes sans repos

Le diagnostic du Syndrome des jambes sans repos (SJSR) se fait par une anamnèse médicale. Pour compléter le diagnostic, le médecin aura parfois recours aux tests sanguins. Un neurologue est parfois consulté, si le médecin généraliste le souhaite. Rappelons en effet, que le SJSR est une maladie neurologique, entraînant une mauvaise transmission nerveuse, par le

IL NE CESSE D'ÉVOQUER SON DÉPART ET DE DIRE QUE LES CHANCES DE PASSER AU 2^e TOUR SONT MINIMES...

A quoi joue Halilhodzic ?

Il ne cesse d'évoquer son départ de la tête de la barre technique des Verts depuis la qualification de la sélection nationale au Mondial brésilien 2014, à quoi joue exactement l'actuel patron de l'équipe algérienne, le Bosnien Vahid Halilhodzic, à quelques mois seulement du début de la compétition.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir réussi à atteindre son objectif, à savoir qualifier la sélection algérienne au Mondial brésilien, le coach Vahid Halilhodzic veut-il réellement abandonner les affaires techniques des Verts, ou il voulait seulement faire du chantage à l'instance nationale qui l'a qualifié de « grosse pointure ». Certes, ce technicien avait signé un contrat objectif qui prendra fin avec cette qualification au Mondial brésilien, mais cela ne pourra l'empêcher de renouveler son bail sans faire trop de bruit. Avant-hier seulement, l'ancien technicien de la Côte d'Ivoire a accordé une longue interview à une chaîne de télévision française, où il a, encore une fois, évoqué son départ mais cette fois-ci après la phase finale du Brésil. Ouvrant sa discussion sur cette deuxième participation consécutive des Verts à un Mondial, le Bosnien s'est montré encore une fois pessimiste en indiquant que les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour lui et son groupe comme on les imagine. « J'ai eu beaucoup de propositions, je précise bien "beaucoup", mais pour le moment rien ne s'est fait. Je compte poursuivre ma mission jusqu'au retour du Brésil après on verra », a-t-il indiqué lors de cette intervention télévisée. Maintenant, le premier responsable à la barre technique des Verts se prépare-t-il à toute situation qui pourra lui arriver pendant ce Mondial brésilien ou a-t-il d'autres intentions ?

Il y a lieu de signaler que l'élimination prématurée (premier tour) de la dernière participation à la Coupe d'Afrique des nations a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Une participation qualifiée par lui-même d'ailleurs de « la honte », a failli lui coûter sa place à la tête de la sélection algérienne si ce n'est l'intervention du



président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Rouaraoua, qui a refusé catégoriquement son départ du moment qu'il n'avait pas encore atteint son principal objectif, à savoir la qualification à la Coupe du monde au Brésil. Cet entraîneur qui avait, rappelons-le, indiqué que son équipe à cette époque n'avait pas vraiment les moyens nécessaires pour atteindre un objectif bien précis, voilà qu'il utilise les mêmes formules à quelques mois seulement du début de la plus prestigieuse compétition planétaire. «

L'optimisme des Algériens dépasse les limites », a avoué Halilhodzic à propos du rêve des Algériens de voir leur équipe atteindre le second tour de cette Coupe du monde au Brésil en allant même dire qu'il lui arrive parfois de « rigoler » quand il entend des techniciens parler du second tour. Pour cet entraîneur, la sélection algérienne devrait éprouver d'énormes difficultés sur les terres brésiliennes et le rêve des supporters algériens ne se réalisera pas demain.

M. S.

USM ALGER

Le stage à la Marsa au lieu de Sousse

L'USM Alger effectuera finalement son stage hivernal à la Marsa au lieu de Sousse (Tunisie), comme envisagé auparavant, en raison d'un « problème de réservation », a appris l'APS mardi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Un dirigeant de la formation de 'Soustara' se trouve d'ailleurs sur les lieux du regroupement depuis lundi pour accomplir les procédures administratives d'usage, a ajouté la même source. Les protégés de l'entraîneur français,

Hubert Velud, prendront leurs quartiers du côté de Gammarrh, une ville située au nord-est de Tunis et rattachée à la municipalité de la Marsa. Les Rouge et Noir, détenteurs de la coupe d'Algérie, séjourneront là-bas du 4 au 9 janvier 2014. Ils seront ainsi de retour à Alger 48 heures avec la finale de la super coupe d'Algérie qui les opposera à l'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, au stade Mustapha Tchaker de Blida. Après leur élimination en seizièmes de finale de la coupe d'Algérie face à la JS Kabylie (0-0, 3-2 t.a.b.) same-

DYNAMO DRESDE

Trois matches de suspension pour Aoudia, le club fait appel

L'attaquant algérien du Dynamo Dresde, Mohamed Amine Aoudia, a été sanctionné de trois matches de suspension ferme par la Fédération allemande de football, après son exclusion contre Bochum (0-0) pour le compte de la 19^e journée du championnat d'Allemagne de 2^e division (Bundesliga II). Le club a annoncé lundi sur son site

qu'il allait faire appel de cette décision, plaidant le geste « non-intentionnel » de son attaquant international algérien, auteur d'un coup de coude « involontaire », selon elle, sur Christian Dingert à la 71^e minute de la rencontre. L'affaire sera maintenant étudiée une nouvelle fois par la commission adéquate et la sanction est éventuellement susceptible d'être aggravée

suite à cet appel. Si elle sera maintenue, Aoudia manquera les matches face à St. Pauli, à l'Union Berlin et au FSV Frankfurt avant d'effectuer son retour contre le FC Ingolstadt 23, le 2 mars prochain. Mais avant, le championnat d'Allemagne observera sa traditionnelle (longue) trêve hivernale et retrouvera ses droits le 8 février 2014.

APS

USM EL-HARRACH

Belkaroui dans le viseur de l'ES Tunis

Le défenseur de l'USM El-Harrach Hichem Belkaroui est sur les tablettes de l'Espérance Sportive de Tunis (première division de football) qui désire l'enrôler lors du mercato hivernal, rapporte lundi la presse locale. La direction des Sang et Or compte renforcer le secteur défensif après le départ de l'ancien capitaine des Verts Antar Yahia. Le défenseur central de l'équipe de l'USMH serait intéressé par une expérience en Tunisie mais le transfert semble ne pas plaire à l'entraîneur Boualem Charef et aux supporters du club qui ne voudraient pas voir un autre cadre de l'équipe partir après Baghdad Bounedjah qui évolue à l'ES Sahel, croit savoir le site Glob Net. L'ES Tunis, où évolue l'Algérien Youssef Belaili, a déjà effectué son premier transfert puisque le recrutement d'Arbi Jabeur a été officialisé depuis vendredi dernier. Agé de 23 ans, le natif de la ville d'Oran a rejoint l'USMH lors de la saison 2012-2013 en provenance du WA Tlemcen. Il avait joué auparavant à l'ASM Oran.

APS

ESCRIME- CHAMPIONNAT MEDITERRANÉEN D'ESCRIME (CATÉGORIES JEUNES)

La sélection algérienne veut s'illustrer en Italie

Les sélections algériennes d'escrime "minimes, cadets et juniors" visent le podium au championnat méditerranéen prévu du 31 janvier au 2 février prochains en Italie, a indiqué le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), M. Raouf Bernaoui. La fédération algérienne d'escrime se fixe comme objectif de récolter un grand nombre de médailles dans cette compétition où l'Algérie sera représentée par 24 tireurs (6 minimes, 6 cadets et 12 juniors), a-t-il souligné. "Notre ambition majeure est de monter sur le podium. Pour les catégories des cadets et des juniors, nous tenterons d'aller chercher la médaille d'or. Actuellement, il y a une vraie dynamique au sein du groupe. Certains de nos jeunes ont pris conscience de leur valeur et ont acquis de l'expérience", a-t-il encore déclaré. "Notre but est de réaliser une belle prestation au Championnat méditerranéen et de mieux se préparer pour les mondiaux 2014, qui devront se dérouler en avril à Sofia (Bulgarie), une étape qualificative pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) prévus au mois d'août 2014 à Nanjing (Chine), a ajouté M. Bernaoui. La 11^e édition du championnat méditerranéen en Italie regroupera des escrimeurs des pays de la Méditerranée en plus du Portugal, de la Jordanie de l'Irak, de la Suisse, de la Roumanie et de l'Iran, et ce à la demande de la fédération organisatrice pour promouvoir et développer la discipline au bassin méditerranéen. Les minimes participeront pour la première fois à cette compétition suite aux demandes de plusieurs fédérations lors de la dernière assemblée de la confédération méditerranéenne d'escrime, un organisme sportif constitué en 2003 sous l'égide de la Fédération internationale d'escrime (FIE). La concurrence sera très rude dans cette compétition, qui verra la participation de grandes nations de la discipline comme la France et l'Italie, selon le président de la Fédération algérienne. En prévision de ces échéances, les sélections nationales effectueront en janvier deux stages de préparation en Italie et en France. "Quant aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, nous nous attèlerons à qualifier un nombre de nos athlètes", a encore souligné le premier responsable de la FAE.

APS

Cuisine

Tomates cuites aux oignons**Ingrédients**

8 grosses tomates
4 oignons
100 g de margarine
1 c. à café d'origan
Sel, poivre

Préparation

Rincer les tomates. Les découper en grosses rondelles. Peler les oignons, les couper en rondelles. Faire chauffer le beurre dans une large poêle. Y mettre la moitié des tomates et la moitié des oignons. Saler et poivrer. Saupoudrer d'origan. Cuire 3min. puis retourner les légumes et poursuivre la cuisson 3min. A l'aide d'une spatule, retirer les tomates et les oignons, les réserver au chaud. Cuire la seconde moitié des légumes. Servir aussitôt.

Oranges au miel**Ingrédients**

8 oranges
6 c. à soupe de miel
2 c. à soupe d'eau de fleur d'orange
1 c. à soupe d'huile d'olive
Menthe fraîche pour décorer

Préparation

Peler les oranges (retirer les peaux blanches). Les couper en tranches. Retirer les pépins. Placer les rondelles dans un plat, récupérer le jus dans un bol. Dans un petit poêlon, mettre le jus d'orange récupéré, le miel et l'eau de fleur d'orange. Mettre le poêlon à chauffer et mélanger pour dissoudre le miel. A ébullition, retirer du feu, laisser tiédir et en arroser les oranges. Placer le plat au réfrigérateur pour macérer au moins 1 heure. Au moment de servir, verser l'huile d'olive sur le plat et décorer de feuilles de menthe.

HYGIENE ET PRECAUTION

Les sanitaires, un danger pour la santé

Il apparaît évident que les sanitaires, particulièrement dans les lieux où nous travaillons, sont une source réelle de risques d'épidémies. Même si l'hygiène vous semble parfaite, on peut y trouver des bactéries.

PAR OURIDA AÏT ALI

Les bactéries

Dangereuses, résistantes, elles sont innombrables et se propagent partout : sur le siège, sous la lunette, dans la cuvette, sur le sol, les portes, les serrures, les robinets des lavabos. Que ce soit dans les toilettes pour hommes ou pour femmes, le risque infectieux existe. Il peut se transmettre de plusieurs façons : par les mains, par des éclaboussures, en s'asseyant sur le siège, et par le phénomène des aérosols, c'est dire les très fines gouttelettes dispersées dans l'air lorsqu'on tire la chasse d'eau. Examinons-les cas par cas.

Les mains

Les bactéries fécales contaminent en effet tout ce qu'on touche. Y compris la poignée de la porte de sortie, ce à quoi on ne pense



jamais ! On se lave les mains et en sortant, hop ! on la touche... Résultat, on est contaminé.

Les éclaboussures

Elles sont également une source d'infection. Reconnaissons que ça arrive à tout le monde de s'éclabousser ! Or, l'eau de la

cuvette est colonisée par des virus, source d'infection. Il en reste toujours, même après avoir tiré la chasse d'eau une dizaine de fois.

Les aérosols

Ces fines gouttelettes qui se forment dans l'air dès que la chasse d'eau est tirée sont porteuses de bactéries. Elles stagnent dans l'air assez longtemps pour contaminer directement le système respiratoire. Autrement dit, elles entrent dans nos poumons.

Comment éviter le risque d'infection ?

Ayez toujours en poche un spray désinfectant. N'hésitez pas à en user sur les endroits que vous devez toucher. D'une façon générale, prenez toujours du papier pour manipuler le bouton de la chasse ou la serrure des cabinets. Après vous être lavé les mains, utilisez encore du papier pour fermer le robinet et ouvrir la porte de sortie des toilettes. Lorsqu'une seule serviette est mise à disposition de la clientèle, ne vous en servez jamais pour vous essuyer les mains.

Note

Ne posez pas votre sac par terre, mais à un crochet, ou à une poignée de porte, il faut bien le dire, les toilettes sont rarement pensées pour les femmes.

CONSEILS PRATIQUES

LA BONNE METHODE POUR DESENCOMBRER SA MAISON

L'idéal est de planifier longtemps à l'avance le fameux jour, celui où vous pourrez disposer de tout votre temps et où personne ne vous dérangera. Un désencombrement en profondeur est une entreprise sérieuse qu'il vaut mieux pratiquer seul.

La bonne méthode

L'idéal est de passer en revue chaque objet. Travailler vite est primordial. Vite mais concentré, sinon vous risqueriez de jeter ce qui peut encore être utile. Triez donc au maximum mais gardez ce que vous aimez. Mettez tout ce qui vous embarrasse dans un sac ou dans une caisse. Dès que le sac ou le carton est plein, ne soyez pas tenté de vérifier son contenu, fermez-le et remisez-le devant la porte d'entrée !

Par où commencer

Que vous débutiez par le salon ou la cuisine n'a aucune importance ! Il faut bien commencer quelque part. Sans oublier un recoin, un placard, un tiroir, démarrez le tri dès l'entrée d'une pièce, puis tout

en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, telle une tornade, examinez les objets, jetez les inutiles dans le sac ou le carton. Sortez sacs et cartons pleins avant d'attaquer une autre pièce.

Que faire de ce qu'on ne veut plus ?

Les vêtements déchirés ou rongés par les mites et les objets cassés, seuls sont à jeter.

Un meuble ou du linge en bon état sont soit à vendre soit à donner. Ne jetez jamais quelque chose qui pourrait rendre quelqu'un heureux s'il pouvait le récupérer. Les vêtements trop petits des enfants peuvent être donnés ou confiés à des organismes de charité.

Stoppez l'accumulation

Dorénavant avant d'acheter n'importe quoi, posez-vous ces questions :

- Est-ce que cet achat me fera plaisir demain et les jours suivants ?
- En ai-je vraiment besoin ?
- Est-il dans mes moyens ?
- A-t-il sa place dans la maison ?

**Note**

Quand vous jetez un vêtement déchiré ou rongé par les mites, pensez à récupérer les boutons et fermetures-éclair !

Trucs et astuces**Planter un clou dans différentes matières**

- Pour le bois, plantez votre clou en biais.
- le béton, plantez un clou d'acier.
- le plâtre, humidifiez votre clou avant de le planter.

Faciliter l'ouverture et la fermeture des fenêtres

Pour les fenêtres dont l'ouverture et la fermeture sont rendues difficiles par l'humidité, appliquez un peu de talc dans les rainures du bas.

Enlever une fêlure sur de la porcelaine

Placez votre objet de porcelaine fêlée dans une casserole adaptée. Ajoutez du lait et faites bouillir à feu doux pendant trente minutes. Au bout de ce temps, la fêlure aura disparu.

O. A. A.

AMERICAN PIE 4



20h45



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

LE GRAND BÉTISIER DE NOËL



22h30



Pour célébrer l'approche de Noël dans la bonne humeur, les animateurs proposent de voir et revoir les moments les plus drôles de la télévision. Parmi eux, les incontournables et interminables fous rires, des dérapages, des chutes, des problèmes techniques mais aussi des situations improbables ou encore des extraits particulièrement amusants de jeux télévisés. Au programme également, des perles tirées d'émission de télé-réalité, des images inédites venues de chaînes étrangères, des incidents, des séquences incongrues et des images de directs marqués par de nombreux imprévus.

LES ROIS DU BÉTISIER



22h55



L'animatrice présente une soirée placée sous le signe de la détente et du rire, avec un zapping des moments les plus savoureux de l'année écoulée. Les séquences ont été choisies sur les chaînes hertziennes françaises et étrangères, mais aussi sur le câble, la TNT et sur Internet avec les vidéos les plus amusantes partagées sur les réseaux sociaux. Lapsus, candidats loufoques de jeux ou de télé-réalité, présentateurs en détresse, surprises, délires et imprévus... En 2013, comme chaque année, les aléas du direct ont donné lieu à des situations hilarantes et insolites....

DANSE AVEC LES LOUPS



20h45

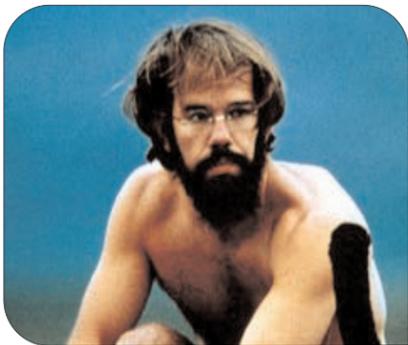


A travers l'amitié du jeune lieutenant Dunbar pour les Indiens des plaines, évocation de l'histoire et des luttes du peuple sioux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UN HOMME PARMIS LES LOUPS



22h55



Un jeune biologiste, Tyler, est envoyé en Arctique pour enquêter sur des massacres de caribous. Il est notamment chargé de déterminer si les meutes de loups en sont responsables. Il se fait déposer dans les contrées glacées du Grand Nord, où il compte rester six mois. Les premiers contacts avec le milieu naturel s'avèrent pénibles pour Tyler, qui poursuit sa route seul mais finit par repérer un couple de loups blancs. Tout en les observant, Tyler apprend à connaître leurs moeurs et en tire de surprenantes conclusions. D'après ses observations, les loups ne seraient pour rien dans la disparition des caribous, car ces animaux n'entrent pas dans leur régime alimentaire. Le ou les coupables restent à démasquer...

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS, LE COFFRE MAUDIT



20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

LES DOUZE COUPS DE NOËL



20h50



L'animateur fête le réveillon de Noël dans un décor féérique en compagnie de ses invités Claudia Tagbo, Isabelle Vitari, Patrick Fiori et Sébastien Cauet. Ils ont accepté de jouer en duo avec quatre candidats qui ont marqué l'histoire des « Douze coups de midi ». Bruno, de Lille, affiche 80 participations; Xavier, venu de Grenoble, en compte 76; Alexandre, de Saint-Laurent-du-Var, 75; et enfin Marie-Noël, d'Allevard, 36. Tous permettent aux téléspectateurs et aux Restos du cœur de se partager plus de 100 000 euros de gains et de cadeaux. Cette soirée, à laquelle participera aussi Miss France 2014, est également l'occasion de revivre les meilleurs moments de l'émission et de regarder des bêtisiers inédits.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Harry et Cressida

font Noël à part

La rumeur les dit sur le point de se marier depuis des mois. Mais tant qu'ils ne se seront pas passé la bague au doigt, les deux jeunes amoureux devront faire une croix sur un Noël en commun. Cette année encore, le Prince Harry sera en compagnie de la reine dans l'Est de l'Angleterre, tandis que Cressida restera avec sa famille.



Ashton Kutcher et Mila Kunis

ensemble au pied du sapin

Les amoureux passeront Noël dans la famille de l'acteur.

Les fêtes ne sont pas seulement familiales, elles sont aussi romantiques parfois. Inséparables et bien décidés à s'engager davantage, Ashton Kutcher et Mila Kunis passent ensemble le réveillon chez les parents du beau brun, dans l'Iowa, aux Etats-Unis.

Eva Longoria

en beauté pour Noël

Faire traverser un siècle d'histoire à Eva Longoria en la maquillant de quatre façons différentes, voilà notre idée pour vous faire passer les fêtes en beauté. Rendez-vous est donc pris dans une suite de l'hôtel Saint-Pancras de Londres.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2061 | Mercredi 25 décembre 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FRANCE

Saisie de 45 kg de cocaïne à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle

Les douanes françaises ont annoncé mardi avoir arrêté à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle une personne transportant 15,5 kg de cocaïne, compactée dans des boîtes de conserve, à l'arrivée d'un vol en provenance de Rio de Janeiro. C'est la quantité de conserves transportées dans une valise et leur poids anormalement élevé qui ont intrigué les douaniers, les poussant à ouvrir l'une des boîtes censées renfermer des figues, a précisé la même source.

Les douanes ont par ailleurs fait état d'une deuxième saisie, de 30 kg de cocaïne conditionnés en

26 paquets à l'intérieur d'une valise abandonnée. L'ensemble de ces 45 kg de drogue vaut près de 3 millions d'euros à la revente. Le montant des saisies de cocaïne par les services douaniers et policiers français pour l'année 2013 n'a pas encore été publié mais l'année a été marquée par la découverte record à Roissy toujours, en septembre dernier de 1,3 tonnes de cocaïne dans une trentaine de valises enregistrées à Caracas (Venezuela), à bord d'un vol de la compagnie Air France.

En 2012, la douane française avait saisi 4,6 tonnes de cocaïne dont 516 kg à Roissy.

RECHERCHE CLINIQUE

Une certificat de reconnaissance international décerné à des cardiologues algériens

Un certificat de reconnaissance internationale dans le domaine de la recherche clinique sur l'infarctus du myocarde, destiné aux cardiologues algériens, a été remis lundi au ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

La recherche supervisée par le groupe "Clinica", agréée par le ministère de la Santé, a été réalisée avec la participation de 15 pays de l'Europe occidentale, du Canada et de l'Australie, ainsi que l'Algérie, seul pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le certificat a été remis par les laboratoires "Astra Zeneca" aux cardiologues algériens qui ont participé à des recherches cliniques sur le suivi de malades ayant été victimes d'un infarctus du myocarde et ayant bénéficié d'un traitement. La remise

d'un tel certificat à des spécialistes algériens se veut une reconnaissance du travail rigoureux qu'ils ont accompli et de leur respect des normes internationales en matière de recherches cliniques. Le ministre de la Santé a salué le travail réalisé par ces spécialistes, appelant à encourager la recherche scientifique.

Pour leur part, les cardiologues qui ont assisté à la cérémonie de remise du certificat, ont estimé que cette reconnaissance contribuera à encourager la recherche scientifique sur les cardiopathies qui viennent en tête des maladies chroniques mortelles en Algérie. Le directeur des laboratoires "Astra Zeneca" à Alger, Habib Bennacer a salué le travail réalisé par les compétences algériennes et leur disposition à consentir davantage d'efforts dans ce domaine.

SALAH BEY (SETIF)

22 quintaux de tabac contrefait saisi à Salah Bey

Une quantité de 22 quintaux de tabac à chiquer contrefait a été saisie au cours des dernières 24 heures par la Sûreté de la daïra de Salah Bey (Sétif), a indiqué la Sûreté de wilaya.

L'opération a été réalisée suite à l'exploitation d'une information relative à l'acquisition par une personne âgée de 35 ans d'une importante quantité de tabac destinée à alimenter les ateliers de conditionnement frauduleux de ce produit, a précisé le chargé de la communication.

Les investigations ont permis de vérifier l'information et de tendre une souricière ayant permis d'arrêter à Salah Bey

le mis en cause à bord d'un camion et la saisie du tabac contrefait, a ajouté la même source qui a souligné que le prévenu sera présenté devant la justice après le parachèvement des procédures légales.

Depuis le début de l'année en cours, pas moins de 232 quintaux de tabac contrefaits ont été saisis et plusieurs ateliers de contrefaçon ont été démantelés par la Sûreté de la daïra de Salah Bey, les activités de quatre imprimeries fabriquant frauduleusement les sachets de tabac ont été suspendues durant la même période avec la saisie d'importantes quantités de cet emballage.

JIJEL

1,300 kg de corail saisi et arrestation de 3 contrebandiers

Trois individus ont été arrêtés à Jijel pour extraction et commercialisation illicite de corail et saisi 1,300 kg, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de wilaya.

Les mis en cause, âgés de 30 à 48 ans, ont été interpellés par les éléments de la BMPJ d'El Aouana, la 3ème Sûreté urbaine et ceux de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI), près de la plage "Ouled

Bouar" (ouest de Jijel).

Les trois contrebandiers qui étaient également en possession d'armes blanches (prohibées) ont été présentés devant la justice et écroués.

Le propriétaire d'une barque de pêche ayant servi à l'extraction de cette quantité de corail était en fuite au moment de l'arrestation de ses comparses, a indiqué la même source.



offre -75% de lancement

Avec internet sur son mobile rien ne lui échappe

offres prépayées 3G+
Internet mobile

Composez *600#
et connectez vous librement

24H 100 ^{DA}	07J ^{JOURS} 500 ^{DA}	30J ^{JOURS} 1500 ^{DA}
--------------------------	---	--

présente dans les wilayas
Alger, Oran, Ouargla, Constantine, Setif,
Annaba, Batna, Tlemcen, Sidi Bel Abbès
et dans les villes de Biskra,
Laghouat, Blida, Tizi ouzou et Ain Defla.

50^{DA} Jour

Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram

3G+ www.3g.dz

mobilis